La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 15 JUIN 1966 | No 30

La jeunesse franco-canadienne prend la relève avec courage

Sudbury était le siège en fin de semaine d'une première conférence-consultation pour la jeunesse franco-canadienne des 9 provinces du pays, outre Québec.

Les 25 délégués attendus étaient présents dont deux de la Colombie-Britannique, deux de l'Alberta, deux de la Saskatchewan, trois du Manitoba, 9 de l'Ontario et 5 des Maritimes. Les organisateurs de la conférence avaient invité deux observateurs de Québec.

Les trois questions à l'ordre du jour étaient:

1 — Comment se réalise dans votre milieu l'égalité entre les deux peuples qui ont fondé la Confédération canadienne?

2 — Quelle attitude la jeunesse d'expression française de votre milieu prend-elle: A) Face à la société dominante d'expression anglaise au Canada; B) face au phénomène Québec; C) face à l'avenir des Canadiens d'expression française d'outre-Québec?

3 — Quel rôle la jeunesse (18 à 25 ans) canadienne d'expression française d'outre-Québec entend-elle jouer dans le Canada de demain?

Dès le début des discussions, tout le groupe s'est rendu compte du manque de communication entre les Franco-canadiens. Les Rocheuses dans l'Ouest semblent être une barrière difficile à franchir. La province de Québec, sise entre les Maritimes et l'Ontario, consiste en quelque sorte en une zone de réception plutôt que de radiation.

La distance entre chacune des provinces rend les choses encore plus difficiles.

Tout au long des débats, il ne fut pas question des Anglo-canadiens comme on aurait pu s'y attendre. La jeunesse franco-canadienne, de façon évidente, prend la relève avec courage, lucidité et dynamisme.

Face à un Québec en marche, les délégués laissent voir clairement leur fierté. Ils se doutent bien que trop de choses se produisent en même temps au Québec pour que cette province ait le temps d'accorder plus d'attention aux minorités outre-Québec.

Les pourparlers semblent démontrer que les Franco-canadiens outre-Québec sont un groupe bien différent des Franco-canadiens vivant au Québec. Les coutumes, les plaisirs, la vie familiale et l'éducation sortent du contexte québecois pour devenir autre dans le milieu où l'on vit.

Enfin, les délégués ont clairement laissé entendre que le Canada c'était eux aussi, Francophones vivant dans toutes les provinces du pays. Une détermination générale voudrait que le Franco-canadien se sente partout chez lui dans sa propre langue.

A un jeune Ontarien à qui on demandait pourquoi il voulait aller vivre au Québec, il déclara: "il m'est impossible de m'épanouir comme je le souhaite, selon mes convictions, mon éducation et mes désirs."

Une des observatrices du Québec s'est déclarée tout simplement renversée de son ignorance envers le fait français en dehors de sa province. Jamais, a-t-elle indiqué, je n'aurais cru que l'on pourrait faire autant et qu'il était tellement important de faire quelque chose pour les nôtres en dehors de chez moi.

Cette conférence-consultation est devenue en réalité une conférence "révélation" pour tous les délégués présents. Elle était organisée par l'Association des centres de loisirs du Canada et la Commission du centenaire. L'Association de centres de loisirs est représentée à Sudbury par le centre Civitas Christi, qui était l'hôte des deux journées de consultation.

A la séance finale, les représentants ont exprimé à l'unanimité le désir de voir se répéter d'autres conférences du genre. On aimerait pouvoir étudier le travail accompli depuis la dernière rencontre, établir une ligne de conduite générale face à des situations identiques, et fraterniser.

Le Droit



Par un sensationnel renversement de la situation politique dans la province de Québec, M. Daniel Johnson (ci-dessus) et 54 de ses candidats de l'Union Nationale ont repris le pouvoir qui leur avait été ravi en 1960. Le nouveau premier ministre québecois a affirmé son intention de poursuivre la "révolution tranquille" de sa province.

Un colloque à l'Estérel: projet 4-H officiel du Centenaire

L'Estérel, dans le Québec, a été choisi par le Conseil canadien des cercles 4-H comme lieu de son projet officiel de l'année du Centenaire. Le colloque a pour thème: "La Jeunesse rurale et son univers".

Le président du Conseil canadien des cercles 4-H, M. J. L. Murphy, a annoncé cette semaine d'Ottawa que le projet comprendra 150 voyages (15 par province) pour les jeunes 4-H âgés de 16 à 21 ans; ces jeunes se rendront à l'Estérel, à 60 milles au nord de Montréal, pour une semaine d'études spéciales, soit du 5 au 12 août 1967.

Voici la déclaration de M. Murphy: "L'objectif fondamental du colloque consistera à aider aux membres des cercles 4-H à acquérir une plus grande compréhension et un concept plus net du rôle de la jeunesse rurale du Canada, dans le passé, le présent et l'avenir. Il y a longtemps que le mouvement 4-H est reconnu comme une grande force de cohésion dans la formation des jeunes ruraux, au Canada. Il est donc tout à fait convenable qu'en l'année des célébrations du Centenaire nous prenions le temps d'examiner le rôle joué par la jeunesse rurale dans l'évolution économique et l'édification de notre pays. La semaine que les jeunes passeront à l'Estérel devrait leur fournir une magnifique occasion d'étudier et de mieux comprendre le rôle que notre pays a à jouer dans le concert des nations, surtout dans la mesure où ce rôle touche aux tendances de nos collectivités rurales."

Un vaste programme de séances d'études et de discussions en groupe est prévu pour la période du colloque. Les deux derniers jours se passeront à visiter l'Expo 67. Les gagnants de ce voyage seront choisis par les services de vulgarisation des gouvernements provinciaux, puis annoncés vers la fin de cette année.

Service de Placement de l'A.C.F.A.

Deux jeunes filles de la Province de Québec en visite à Edmonton du 13 juin au 31 juillet aimeraient se trouver une position durant cette période.

Prière de communiquer, après 5 heures p.m., à 482-3774.

* * *

Jeune Albertaine bilingue (12e année), recherche emploi de juillet à janvier prochain. Veuillez écrire à:
Mlle Henriette Therriault,
C.P. 434, Falher, Alberta.

* * *

Le Collège Saint-Jean recherche les services d'une aide-ménagère pas trop âgée. On est prié de se mettre en contact avec Sr Marie-Lucie, 469-4622 ou 466-2196.

Ouvrages historiques pour 1967

SACKVILLE, N.B. — Un grand nombre de nouveaux ouvrages, portant sur les diverses étapes de l'histoire du Canada, figurent dans la liste de plus d'une centaine d'oeuvres publiées pour 1967 en vertu du Programme d'aide aux publications de la Commission du Centenaire de la Confédération.

Voilà ce que signalait M. John Fisher, commissaire du Centenaire, lors d'un dîner-causerie donné à l'occasion de la réunion annuelle de la Société historique de Westmoreland. Il a mentionné une oeuvre susceptible d'intéresser particulièrement son auditoire: "History of Inter-Action between Acadians, New Englanders and British in the Maritime Provinces", de Mason Wade, qui s'est déjà taillé une renommée par ses autres études du Canada.

De fait, dit-il, tous les nouveaux ouvrages pour lesquels le programme apporte de l'aide constitueront un apport précieux pour la petite histoire du Canada. On a fait une étude approfondie du siècle de progrès qu'on veut marquer à l'occasion du Centenaire, et même au-delà.

Ces ouvrages viendront s'ajouter à d'autres grandes oeuvres de biographies et d'histoire qui enrichiront le trésor des archives, et à la production d'oeuvres originales dramatiques et musicales appropriées à l'occasion.

"Il convient que nous fassions ces choses, a déclaré M. Fisher. Pas loin d'ici, dans un endroit tranquille et isolé, une haute tour de transmission radiophonique s'élance vers le ciel et transmet à l'univers entier, dans une multitude de langues, l'histoire du Canada et d'autres nations libres, comme un message d'espérance à ces pays où la démocratie est disparue ou menacée.

"Il est bon que ce service international de Radio-Canada fournisse cet apport précieux à la cause de la liberté. Il est bon aussi que nous racontions notre histoire chez-nous, au plus grand nombre possible, de la façon la plus complète possible. Vous, les membres de la Société historique de Westmoreland, travaillez à atteindre cet objectif et essayez de préserver ces choses qui sont la vie même de notre histoire."

A cet égard, M. Fisher a dit savoir que ses auditeurs apprendraient avec plaisir qu'une partie d'une subvention du Centenaire accordée récemment à l'Association des universités et collèges du Canada serait consacrée à une initiative qui leur est chère.

Une partie de la subvention de $225,000, annoncée la semaine dernière, au titre du programme du Centenaire des universités, servira à l'organisation de huit colloques du Centenaire pour les associations historiques du Canada, afin de favoriser une plus grande compréhension dans notre pays.

La Fédération des Associations canadiennes-françaises de l'Ouest s'est réunie à Edmonton en fin de semaine

Samedi dernier, à la Salle de conférence de l'A.C.F.A., avait lieu la réunion annuelle de la Fédération des Associations canadiennes-françaises de l'Ouest qui groupe ensemble la Fédération de la Colombie, l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba et l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

Toutes ces associations comptaient au moins deux représentants à la réunion annuelle. En fait, le registre des présences indiquait les noms suivants: M. Roméo Paquette (Maillardville) président, M. Gérard Audette (Saskatoon) vice-président, le R.P. Jean Patoine, o.m.i., (Edmonton) secrétaire-trésorier, les honorables Juge André-M. Déchène (Edmonton) et Louis Deniset (St-Boniface), Me Louis A. Desrochers (Edmonton), Messieurs Gérard Diamond (Edmonton), Pierre Gareau (Bellevue), Adhelmar Gaudette (Maillardville), H. Lefrançois (Vancouver), Dumont Lepage (Gravelbourg), Raymond Marcotte (Saskatoon) et Eugène Trottier (Edmonton).

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 1965, quelques questions particulières furent soulevées, notamment l'envoi d'une lettre au Bureau des Gouverneurs de la Radio afin d'appuyer la demande de permis de la Société Radio-Canada qui désire établir un poste français FM à Vancouver pour desservir la population de la Colombie.

Un rapport fut aussi présenté sur l'accueil chaleureux reçu par la Fédération en ce qui concerne le Mémoire qu'elle avait présenté à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme lors de son passage à Edmonton; ce Mémoire avait été préparé en collaboration par les quatre provinces de l'Ouest et il représentait les vues d'ensemble de la Fédération.

On a fait état aussi d'une heureuse expérience qui s'était déroulée à Edmonton alors que Mme Jeanne Sauvé et M. Claude Ryan de Montréal étaient venus participer à un colloque sur le Québec. La formule, simple, consistait en un exposé des invités qui répondaient ensuite aux questions de quatre représentants albertains. Il fut donc suggéré de se mettre en pourparlers avec la Société Radio-Canada afin d'évaluer les possibilités d'établissement d'un colloque radiodiffusé (ou télévisé) semblable, durant lequel des représentants de la Fédération pourraient répondre aux questions des représentants québecois et mieux informer ainsi le vaste auditoire à l'écoute des problèmes et des besoins des minorités francophones de l'Ouest.

Ecoles françaises dans l'Ouest

Les délégués des quatres provinces ont longuement étudié et discuté un "factum" qui leur avait été présenté par le président de la Fédération, M. Roméo Paquette.

Il est fort possible, du moins la rumeur s'en accentue de jour en jour, que la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme suggère dans son rapport final au gouvernement, l'établissement d'écoles françaises non confessionnelles dans toutes les provinces canadiennes hors du Québec. Les situations sur ces deux plans étant différentes dans chacune des provinces, la Fédération a voulu se renseigner avant de s'engager dans l'une ou l'autre direction.

A cause de cette diversité, il semble qu'il soit impossible, du moins pour le moment, d'offrir un front commun sur ces questions de non-confessionnalité et d'écoles totalement françaises. Chaque association devra donc négocier le problème selon la situation qui prévaut en sa province. Il n'en reste pas moins cependant, que tous se sont mis unanimement d'accord pour l'acceptation par les quatre gouvernements provinciaux concernés du principe du français comme langue d'enseignement.

Ce n'est pas sans surprise et avec énormément de joie que les participants ont entendu les délégués de la Colombie-Britannique leur apprendre l'adoption probable par le gouvernement de leur province au cours de sa prochaine session d'une loi permettant la création d'écoles françaises de la 1ère à la 12e année et subventionnées par l'Etat.

Il est aussi très consolant de constater le changement de climat qui se poursuit partout dans l'Ouest, en dépit de problèmes graves mais localisés. Les Canadiens français ne sont plus les seuls maintenant à réclamer davantage de français; la pression exercée auprès des autorités concernées par les anglophones eux-mêmes devient de plus en plus forte.



M. Roméo Paquette de Maillardville, C.-B., qui fut réélu président de la Fédération des Associations canadiennes - françaises de l'Ouest au cours de l'assemblée annuelle de cet organisme à Edmonton, en fin de semaine dernière. Les autres membres de l'exécutif de la Fédération sont M. Gérard Audette de Saskatoon, vice-président et le R. P. Jean Patoine, o.m.i., d'Edmonton, secrétaire-trésorier.

Activités des Associations membres

Il serait évidemment trop long de faire part en détails de toutes les activités des associations membres de la Fédération au cours de la dernière année. Aussi nous contenterons-nous de souligner les principaux points des rapports présentés.

Alberta

En Alberta, il faut souligner la tenue d'un important congrès à Bonnyville l'automne dernier. Cette manifestation était rehaussée de la présence de Mme Gertrude Laing de Calgary, membre de la Commission Laurendeau-Dunton. Ce congrès a donné naissance à un renouveau formidable d'intérêt pour la cause française chez les jeunes Franco-albertains, renouveau qui se poursuit d'ailleurs encore, ainsi qu'à une prise de conscience sur leur rôle au sein de l'Association des membres de l'A.C.F.A.

Cette dernière a senti le besoin d'une étude sérieuse de certains problèmes et de certaines réformes de ses structures et deux Commissions ont abattu une somme de travail considérable, l'une concernant les Relations internes de l'association et l'autre sur ses moyens de communication.

Dans le domaine de l'Education, la nouvelle la plus importante est toute récente: il s'agit de l'affiliation du Cours des Arts du Collège Saint-Jean à l'Université de l'Alberta. Il ne faudrait pas oublier pour autant la permission accordée par le Département provincial de l'Education d'accentuer les cours en français en 10e, 11e et 12e années dans nos deux institutions privées ainsi que le regroupement dans ces deux mêmes institutions des élèves bilingues de 7e, 8e et 9e années effectué par la Commission scolaire d'Edmonton.

Il faut enfin souligner la création d'un nouvel organisme pour mieux défendre les intérêts franco-albertains dans le domaine de la coopération; il s'agit du Conseil albertain de la Coopération, affilié au Conseil Canadien.

Colombie-Britannique

La Fédération de la Colombie s'est rendu compte d'un problème de manque d'extériorisation et elle a entrepris un vaste programme pour pallier à ce problème. Des rencontres sont organisées régulièrement pour faciliter une meilleure entente et accroître le recrutement. Tous les deux dimanches, on organise des déjeuners-causeries au cours desquels on s'emploie à faire l'étude de points particuliers, tels la reconstruction de la Fédération, les écoles, etc.

Au cours de la dernière année, la Fédération a lancé un nouveau journal mensuel, "L'Appel". Ses buts principaux sont d'assurer une meilleure éducation des problèmes qui confrontent les Franco-colombiens et de servir de lien entre ces derniers.

Au domaine de l'Education, on n'a ménagé aucun effort pour la progression de la cause française, et les résultats encourageants dont il a été question dans un précédent paragraphe sont les suites tangibles de ces nombreuses démarches qui ont été faites par les officiers de la Fédération auprès des autorités gouvernementales.

D'autre part, une contribution importante a été accordée à la rédaction d'un livre commémoratif sur les pionnier - fondateurs de cette province.

Enfin, on note l'activité accrue des Cercles locaux; à Prince George, par exemple, des classes de français pour adultes attirent plus d'une centaine d'élèves et de nombreuses autres activités dans le même genre se poursuivent un peu partout.

Manitoba

Le fait saillant de l'année au Manitoba fut sans contredit l'élan reconstructif et la nouvelle orientation donnés à l'Association. Des changements importants à la Charte ont résulté en un nouveau nom, un nouveau rôle et l'accentuation du recrutement dans l'Association qui est maintenant connue sous le vocable d'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba (A.E.C.F.M.) Elle s'occupera davantage de la question culturelle (plutôt que religieuse) et acceptera dorénavant comme membre toute personne intéressée, peu importe qu'elle soit ou non canadienne-française. Les changements à la Charte ont aussi donné naissance à la réorganisation du Secrétariat.

L'A.E.C.F.M. a poursuivi ses efforts en vue de la reconnaissance du français comme langue d'enseignement, elle a commencé l'ébauche d'une étude des conditions économiques des Franco-manitobains et elle s'est aussi employée à l'organisation d'un meilleur service de Relations extérieures.

On travaille présentement à la mise sur pied d'un programme spécial pour commémorer le Jublilé d'Or de l'Association et on se préoccupe aussi de son renforcissement économique.

Dans le domaine culturel, des rencontres d'étude sont prévues au Québec et les activités se poursuivent régulièrement dans les domaines du théâtre (Cercle Molière) et de la musique (visites de chansonniers du Québec, Festival de la Chanson française, etc.).

Les représentants du Manitoba avaient présenté, à la fin de leur rap-

(suite à la page 4)

Appréciation à la suite du passage de VMAA à Hull

Hull, 8 juin 1966.

Soeur Marie de St-Joseph,
Académie de l'Assomption,
Edmonton, Alberta.
Révérende Mère,

C'est avec un immense plaisir que nous avons reçu, à l'Hôtel de Ville, vendredi dernier, les jeunes filles de votre Institution.

Nous les avons reçues à l'Hôtel de Ville, où elles ont rencontré les membres du Conseil municipal et une quarantaine d'étudiantes de l'école Normale de Hull. Les jeunes filles des deux villes jumelles ont offert des démonstrations de chant; elles ont aussi chanté des chansons à répondre. Des religieuses de Hull étaient de la partie.

Une jeune étudiante de votre groupe a remis au maire de Hull le magnifique album préparé par vos jeunes filles. Nous ferons mettre un plastique sur chaque page de ce précieux volume, puis nous le ferons circuler dans toutes les écoles de notre cité.

Dans une atmosphère de gaieté familiale un goûter fut servi aux jeunes filles.

A la sortie de l'Hôtel de Ville, vos étudiantes ont procédé à la plantation d'un arbre commémoratif dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Par la suite, les jeunes filles ont fait le tour de la cité pour se rendre au Centre de golf miniature Arnold Palmer. A cet endroit, elles (incluant les religieuses) ont joué à ce jeu durant une heure et trente minutes .

Vers huit (8) heures p.m. les étudiantes des deux villes jumelles ont fait une promenade en autobus, dans le parc de la Gatineau.

De retour à Hull, elles furent conduites au restaurant municipal situé au lac Leamy où on leur a servi un casse-croûte.

La seule difficulté que nous ayons éprouvée au cours de la journée fut quand on demanda aux jeunes filles de réintégrer chacune leur autobus respectif. Les deux groupes s'étant tellement liés d'amitié demandèrent de rester ensemble jusqu'à leur arrivée à l'école Normale. Ce qui fut fait.

Les autorités de l'école normale St-Joseph de Hull ont accepter d'héberger une partie de votre groupe tandis que l'autre partie fut hébergée au Couvent des filles de la Sagesse, à Eastview.

Lorsque j'ai quitté le groupe vers 11 heures p.m., vos jeunes filles semblaient fatiguées mais quand même heureuses et contentes de leur journée; je crois bien qu'elles se sont plues à Hull.

Avant de terminer, je désire vous féliciter au nom du comité de réception, pour le beau groupe de jeunes filles qui participent à ce voyage. Leur comportement est tout à votre honneur. Elles sont toutes vraiment gentilles et charmantes. Nous avons agréablement été surpris d'entendre vos jeunes filles s'exprimer dans un français impeccable.

Je vous prie d'agréer, Révérende Mère, l'expression de mes meilleurs sentiments, et veuillez me croire.

Votre tout dévoué,
Le Greffier-adjoint, de la ville jumelle d'Edmonton,
Jean-Guy St-Arnaud.

Les concours de français de l'A.C.F.A.

Le Comité du Programme se prononce en faveur du maintien des examens à tous les niveaux

ATTENDU QUE, à l'occasion d'une résolution présentée en novembre 1965 par le Cercle LeClainche, mettant en question le bien-fondé de continuer les examens tels qu'ils sont, le Comité du Programme a remis la résolution aux Cercles pour étude;

ATTENDU QUE, le comité du Programme surveille la préparation des examens;

ATTENDU QUE l'examen sert de stimulant aux élèves, et de guide aux professeurs pour évaluer leur travail et orienter leur développement professionnel;

ATTENDU QUE les professeurs corrigeront eux-mêmes les examens;

ATTENDU QUE les examens ont beaucoup aidé à faire évaluer et enrichir le programme dans le passé;

ATTENDU QUE le programme est en pleine évolution, et qu'il faudrait en évaluer progressivement la portée afin d'orienter cette évolution;

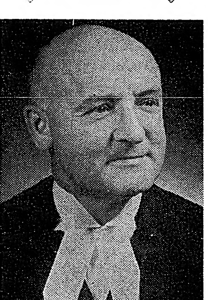
ATTENDU QU'une résolution émanant du Congrès de l'A.C.F.A., tenu à Bonnyville en novembre 1965, demandant qu'on étudie l'influence du Concours de Français sur l'attitude des élèves envers le français, a virtuellement été remise à l'A.E.B.A. pour étude;

ATTENDU QU'une majorité des professeurs ont favorisé de maintenir les examens annuels pour chaque grade, quitte à les modifier selon l'évolution du programme;

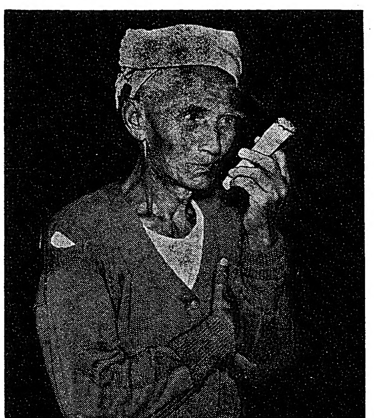
IL EST RESOLU:

1) que les examens annuels pour chaque grade soient maintenus et
2) que le Comité du Programme se tienne responsable d'adapter ces examens au programme de l'Association, et, dans la mesure du possible, aux circonstances régionales.

N.D.L.R. — Nous reparlerons de cette résolution dans notre édition de la semaine prochaine.



Nos lecteurs sont cordialement invités à lire l'intéressant interview accordée par l'honorable Juge André-M. Déchène d'Edmonton, président du Conseil de la Vie Française, au journaliste Jean - Marc Léger du **Devoir** de Montréal et que nous reproduisons cette semaine en page 2.



Qu'on les qualifie de "grand format", King Size, etc., nos cigarettes font encore figure de minuscules mégots en comparaison de cette cigarette birmane! Et le vieux monsieur qui la tient en main, âgé de 96 ans, lui attribue même sa longévité. Po Lwin, c'est son nom, est un des citoyens les plus âgés de Birmanie.

Editorial

Doit-on prévoir un changement de politique du Québec envers les minorités francophones?

Personne n'ignore la tenue d'une élection générale dans la province de Québec le 5 juin dernier; il est probable aussi que personne n'ignore plus quels en ont été les résultats. La population québecoise a fait entendre sa voix et le gouvernement libéral de M. Jean Lesage a été renversé; c'est dorénavant l'Union Nationale de M. Daniel Johnson qui gouvernera la destinée de cette province.

Chacun, selon son option politique personnelle, aura été heureux ou malheureux du résultat de l'élection. Sur ce plan, nous n'avons rien à ajouter.

Nos considérations se portent au-delà de l'esprit partisan; il nous semble que, comme minoritaires franco-albertains, la question principale qui nous occupe est l'attitude que prendra le nouveau premier ministre québecois à notre égard et à l'égard des autres minorités francophones du pays.

A prime abord, trois options principales semblent se présenter à M. Johnson: le retour à la politique de M. Duplessis, le maintien du "statu quo" ou l'établissement d'une politique entièrement nouvelle.

L'Union Nationale dut-elle revenir aujourd'hui à la politique suivie par son fondateur il y a dix et vingt ans, il ne fait aucun doute que ce serait catastrophique pour nous tous. Si notre minorité franco-albertaine a pu, à l'époque, surmonter toutes ses difficultés, à force de sacrifices et de ténacité, nous mettons fortement en doute qu'elle puisse à nouveau tenir le coup dans la conjoncture actuelle des choses, sans l'aide et le soutien tangibles du Québec.

La création d'un Ministère des Affaires culturelles a grandement contribué à l'établissement d'un nouveau dialogue entre la province-mère et ses segments minoritaires disséminés au pays. Son Service du Canada français d'outre-frontières, en particulier, fut le point de départ de multiples réalisations et de nombreux autres projets que nous espérons encore voir se concrétiser.

Ici même à Edmonton, par exemple, nous ne pouvons dissocier les progrès du Collège Saint-Jean de la poursuite de ce nouveau dialogue dont nous avons parlé et du soutien moral et financier que nous avons reçu de la part du gouvernement québecois.

Encore faut-il admettre que nous nous sommes interrogé, parfois, sur le poucentage comparativement faible du budget total du Ministère des Affaires Culturelles affecté au Service du Canada français d'outre-frontières en proportion d'octrois versés à certaines formes de manifestations culturelles. Mises à part ces réserves, nous n'avons jamais nié l'importance du support reçu et qui nous paraît essentiel.

Le maintien des relations existantes — voire même leur accroissement — se présente donc comme une deuxième option pour M. Johnson.

La troisième serait l'établissement d'une ligne de conduite entièrement nouvelle dont on ne peut évidemment pas prévoir maintenant ce qu'elle serait.

D'autres questions se posent également. Quel sera le nouveau ministre des Affaires culturelles? Quelle sera l'attitude générale du nouveau gouvernement?

La rumeur veut, à l'heure où nous écrivons ces lignes, que M. Jean-Noël Tremblay devienne le titulaire des Affaires culturelles. Ne le connaissant point, nous ne saurions faire de digression sur ses mérites ou ses attitudes. Et bien qu'on ait largement fait état — surtout dans la presse canadienne d'expression anglaise — des penchants ultra-nationalistes de la nouvelle équipe de l'Union Nationale, nous ne sommes pas du même avis. Il est vrai qu'il existe une certaine disparité de pensée chez les membres du nouveau gouvernement, mais la chose existait déjà sous M. Lesage et, de toute façon, il nous faudra attendre les déclarations de M. Johnson avant de pouvoir se former une opinion réelle et équitable quant à la tendance qu'il entend suivre. D'autre part, si la dernière campagne électorale peut servir d'indicatif, il est à prévoir très peu de différence entre la ligne de conduite des deux partis.

En tant que les minorités sont concernées donc, il nous semble que M. Johnson maintiendra le "statu quo" et poursuivra la politique de M. Lesage. L'occasion nous semble d'ailleurs très belle d'assurer la continuité du Service du Canada français d'outre-frontières, de renforcer ses cadres même, de prouver à ceux-là qui ont lutté avec acharnement durant si longtemps qu'ils n'ont rien à craindre des secousses politiques toujours possibles et que le support moral et financier instauré se poursuivra sans interruption.

Pour nous, cela constituera la preuve tangible de ce que nous sommes vraiment ce que M. Lesage avait qualifié de "prolongement de la nation canadienne-française au pays" lors de son voyage dans l'Ouest au début de l'année.

Jean-Maurice Olivier

La Pravda encourage les danses modernes

MOSCOU — "Il faut danser le twist et les danses modernes car elles ne demandent pas beaucoup de place pour leur exécution. Tout ceci attire la jeunesse. C'est pourquoi il est absurde de les interdire. L'interdiction de ces danses conduit à la trivialité et à la parodie. Il est bien plus sensé de montrer aux jeunes comment les danser convenablement", déclare "Komsomoiskaia Pravda."

Déplorant que l'URSS, le premier pays au monde pour la danse "classique", soit le dernier dans le domaine des danses modernes, le journal des jeunesses communistes, ajoute: "Comme le fait toute la jeunesse du monde entier, il faut se lancer dans le twist, le madison, le sherk. La valse, le tango et le fox-trot, avaient fait du bruit aussi en leur temps."

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00 — 4 ans: $10.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 15 JUIN 1966

Une entrevue du président du Conseil de la Vie française

N.D.L.R. Nous reproduisons cette semaine une entrevue accordée par l'honorable juge André M. Déchène, président du Conseil de la Vie française en Amérique, au journaliste Jean-Marc Léger du Devoir et publiée dans ce quotidien montréalais en date du 6 juin.

"Les minorités françaises à travers le pays et dans l'Ouest en particulier ont l'impression que le Québec s'intéresse moins à elles qu'autrefois. Je dois préciser que le gouvernement québécois, que l'Etat québécois manifeste un intérêt de plus en plus vif et apporte un concours de plus en plus précieux aux minorités: c'est le désintéressement de l'opinion et, disons-le, d'une part de la presse québécoise qui nous préoccupe."

C'est ce que nous déclarait, au cours d'un récent entretien, le président du Conseil de la vie française en Amérique, Me André-Miville Déchène, juge à la Cour Suprême de l'Alberta et ancien président de l'Association canadienne-française de l'Alberta. On notera que c'est la première fois, depuis la fondation du Conseil, voici une trentaine d'années, que son président est un francophone de l'Ouest. Homme serein et lucide, le juriste albertain a pour l'instant deux soucis dominants: renforcer les liens entre le Québec et la "diaspora" francophone et, pour cela, d'abord dissiper l'espèce de malaise qui a paru se développer depuis quelques années; intensifier la formation d'enseignants, dont la pénurie est l'un des drames des minorités.

Conditions de survie

Me Miville Déchène ne cherche nullement à répandre ou à entretenir des illusions: il reconnaît d'emblée les immenses difficultés dans lesquelles se débattent nos minorités et le glissement, chaque année, d'un certain pourcentage des jeunes francophones vers l'anglophonie. Pourtant: "si je refuse d'abdiquer, ce n'est pas par sentimentalisme ou par position de principe, mais parce que je suis réellement convaincu qu'il est possible de préserver des communautés francophones actives, vivantes, dans la plupart des provinces canadiennes, pourvu évidemment que certaines conditions soient promptement assurées."

La première de ces conditions, c'est évidemment la fin de l'injustice séculaire au détriment des nôtres sur le plan scolaire: "Il y a eu dans plusieurs cas des améliorations appréciables, mais nous sommes encore très, très loin de la situation qui prévaut dans le Québec pour le bénéfice de la minorité anglophone.... Ajoutez à cela que les populations des centres importants étant de moins en moins homogènes linguistiquement, les écoles séparées sont de plus en plus souvent majoritairement anglophones.... Enfin, l'enseignement du seul français n'est pas suffisant, est tragiquement insuffisant, car alors le français devient une matière parmi d'autres et est étudié comme une langue étrangère. Il est essentiel qu'outre l'enseignement "du français," il y ait l'enseignement "en français," c'est-à-dire que les jeunes francophones des minorités voient dans le français une langue utile, un véhicule de pensée."

Distinguer langue et religion

A une question que nous lui posons sur la confusion entre la langue et la foi, Me Miville Déchène convient aisément que le caractère confessionnel catholique de l'enseignement en langue française a pu nuire à la cause de nos minorités. "Dans trois provinces au moins, le concours des pouvoirs publics serait plus grand et les difficultés de toutes sortes moins vives, si l'école française n'était pas confessionnelle. Il arrive d'ailleurs que des conflits éclatent entre francophones et anglophones catholiques dans les commissions des écoles séparées: c'est le cas, par exemple, à Saskatoon dans la querelle qui oppose à la commission locale des écoles séparées, un certain nombre de familles qui veulent une école maternelle française pour leurs enfants."

Urgence: des enseigants

Selon le président du C.V.F., une deuxième condition réside dans un énorme effort pour former davantage d'enseignants francophones, dont le petit nombre et parfois la compétence insuffisante n'ont pas été étrangers à la stagnation et aux carences de l'enseignement français.

"D'où l'importance que nous attachons, par exemple, à l'oeuvre de l'Ecole de pédagogie du collège Saint-Jean d'Edmonton qui, actuellement dispense les deux premières années d'enseignement en vue du baccalauréat en pédagogie. Or, l'Université d'Alberta s'apprête à reconnaître officiellement cet enseignement: les diplômés de l'institution pourront aller faire à l'université les deux dernières années. Notre objectif est naturellement d'arriver à ceci que les futurs enseignants francophones soient formés entièrement dans des institutions de langue française. C'est la condition première du salut de l'enseignement en français pour nos minorités."

L'oeuvre des Affaires culturelles

Et la troisième condition, c'est, naturellement, le renforcement de l'intérêt et l'accroissement de l'assistance du Québec: "A cet égard, je tiens à rendre hommage au ministère des Affaires culturelles du Québec et à dire toute l'importance de l'appui que nous accorde ce ministère par l'intermédiaire de son département du Canada français d'outre-frontières. Le C.V.F. a d'ailleurs pu jouer, à diverses reprises, un utile rôle d'intermédiaire entre le ministère et des institutions d'enseignement dans les autres provinces que le Québec aurait eu quelque mal à subventionner directement. Toutes nos minorités ont bénéficié du concours du ministère des Affaires culturelles: je pense par exemple à une école maternelle française de Regina qui tient grâce au ministère; je pense à l'Ecole de pédagogie du collège Saint-Jean, bénéficiaire d'une importante subvention, etc. Nous ne pouvons que souhaiter la continuation et l'accroissement d'un soutien qui, dans de nombreux cas, est véritablement indispensable."

Confiance dans la Commission B & B

Les minorités attendent-elles beaucoup du rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme? "Nous attendons beaucoup du climat que créera ce rapport, des recommandations que fera la Commission et nous osons espérer qu'il en résultera, dans chacune des provinces, quelque amélioration de la situation des groupes francophones surtout en ce qui a trait aux écoles."

"Mais, d'ajouter le président du C.V.F., il appartiendra aux divers Etats provinciaux de donner suite aux recommandations de la Commission dans les problèmes scolaires. Je n'oserais hasarder le moindre pronostic sur les chances de profondes et rapides transformations."

Objectifs immédiats

Outre ses tâches courantes (publication d'une revue mensuelle "Vie Française," éditions, organisation de voyages à travers le Canada et à l'étranger sur le thème et sous le titre de "Liaison française," renforcement des liens entre les groupes francophones du pays et des Etats-Unis, etc.) à quoi le Conseil de la Vie Française entend-il plus particulièrement se consacrer ces temps prochains? "Nous avons mis en chantier une importante étude du problème de la confessionnalité scolaire dans tous ses aspects, étude qui a été confiée à un groupe d'experts: leur rapport sera soumis au C.V.F. lors de la réunion plénière de septembre prochain. Nous envisageons ensuite de convoquer un colloque national des éléments francophones sur ce problème de manière à dégager une attitude commune pour les temps nouveaux. D'autre part, nous entendons renforcer considérablement notre collaboration avec l'A.C.E.L.F. (Association canadienne des éducateurs de langue française) notamment en vue de développer les mesures propres à susciter la formation d'un plus grand nombre d'enseignants pour nos minorités. En troisième lieu, nous souhaitons poursuivre le travail de liaison amorcée depuis quelques années avec les éléments francophones ou francophiles de la Louisiane, chez qui se manifeste un réveil prometteur. Enfin, nous comptons étudier la mise en oeuvre de formules dynamiques propres à fournir aux jeunes générations des minorités des raisons nouvelles de fierté française et des moyens de mieux se rendre compte de l'importance, non seulement théorique, mais pratique; non seulement au Canada, mais dans le monde entier, de la langue et de la culture française."

Me Miville Déchène évoque au passage le problème de la représentation des minorités dans le parlement fédéral et particulièrement au Sénat. "Je ne pense pas que l'on se soit rendu suffisamment compte au Québec de tout ce que signifie pour les minorités la perte récente de deux sièges sénatoriaux qui étaient traditionnellement leurs. Deux sièges détenus jusqu'ici par des francophones, l'un en Alberta, l'autre en Nouvelle-Ecosse, ont été octroyés à des anglophones. Nous avons préparé à ce propos un mémoire qui a récemment été remis au gouvernement central."

Pour une présence du Québec

Enfin, le président du C.V.F. fait allusion à une idée qui lui est chère et qui nous semble heureuse: "Pourquoi le Québec qui multiplie, avec raison, les délégations à l'étranger, ne créerait-il pas dans chaque capitale provinciale, au moins dans les cinq ou six plus importantes, une délégation ou maison du Québec? Ce serait d'abord la meilleure des propagandes, sur les plans psychologique, culturel, touristique et commercial; ce serait ensuite un véritable coup de fouet à la fierté des minorités; ce serait, enfin, un lieu idéal de réunion lors du passage dans nos régions soit de personnalités, soit de groupes et d'associations venant du Québec. Et puis, ces Maisons pourraient comprendre d'importantes bibliothèques, des salles de lecture, une cinémathèque, des expositions permanentes de livres, d'artisanat, etc. Enfin, elles pourraient servir de lieu de ralliement pour certaines associations francophones dans les diverses provinces."

Rappelons en terminant que le Conseil de la Vie Française, dont le secrétariat général se trouve à Québec, comprend 42 membres, choisis officiellement à titre personnel, mais en fait en qualité de représentants des principales associations francophones de nos minorités et des Franco-Américains, et d'organismes comme la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'Association Canado-Américaine, etc. Ces 42 personnes élisent parmi elles les douze administrateurs.

J.M.L.

Anne Birs des Marteaux, héroïne chrétienne de l'Ouest

Quarante ans après sa mort, une héroïne chrétienne — québecoise de naissance, mais qui vécut une bonne partie de sa vie dans les missions du nord du Manitoba — commence à être connue dans tous les coins et recoins du pays, grâce à la publication du livre "Ta nuit resplendira" du R.P. Eric Renhas de Pouzet, o.s.m.

Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait récemment, l'auteur, de passage à Edmonton à l'occasion de la prédication d'une retraite, a bien voulu nous parler de l'héroïne de son livre ainsi que de lui-même.

Qui est-elle?

C'est là la question qui doit être le plus souvent posée au Père de Pouzet, car Anne Birs des Marteaux ne fait que commencer à être connue.

Elle est née en 1885 à St-Hilaire, au Québec, où elle demeura jusqu'en 1888 avec ses parents avant que ceux-ci ne déménagent à Coaticook. Elle devient aveugle en 1889, mais recouvre plus tard la vue à la suite de ses ferventes prières. C'est en 1912 qu'elle se rend au Manitoba où elle vivra le reste de ses jours, sauf une courte interruption pour revoir sa famille dans la province du Québec en 1917. Elle décède le 10 janvier 1927, après 15 années de dévouement au service de l'évêque et de ses missionnaires du Keewatin.

"Ta nuit resplendira"

L'auteur nous explique que c'est la rencontre de Mgr Lajeunesse, o.m.i., neveu de Mgr Ovide Charlebois que l'héroïne avait servi durant quinze ans, et qui lui-même l'avait connue qui le décida à entreprendre le travail de recherche qui devait éventuellement conduire à la rédaction de son livre. Mgr Lajeunesse lui avait longuement parlé de la vie et des vertus d'Anne Birs des Marteaux que Mgr Charlebois avait en haute estime et considérait même comme béatifiable.

Le Père de Pouzet rappelle les nombreux traits communs qui existent entre Anne et Thérèse Martin: La profondeur de son désir et de son amour


R. P. Eric Renhas de Pouzet, o.s.m.

pour Dieu, sa fidélité à rechercher dans la banalité quotidienne la charité fraternelle, sa grande humilité. Cet ensemble d'analogies n'a pas tardé à donner naissance au titre de "petite Thérèse canadienne" accolé au nom d'Anne Birs des Marteaux.

Le bouquin du Père de Pouzet est à la fois un récit authentique de la vie de son héroïne et une invitation à la sainteté. De dire l'auteur: "En ce 20e siècle, peut-être le plus beau de l'histoire de l'humanité, l'Homme souvre aux merveilles de la technique, et pourtant il s'oriente vers quoi? Alors que l'on s'interroge encore, ce livre est l'appel à la sainteté, but ultime et plénier de toute réussite".

"Anne Birs des Marteaux, au moment de sa nomination à la charge de ménagère de la maison épiscopale de Mgr Charlebois, lui avait dit: Je ne veux aucune rétribution, mais je veux que vous fassiez de moi une sainte."

C'est l'histoire du livre; Anne a joué pleinement le jeu et elle a gagné.

L'auteur

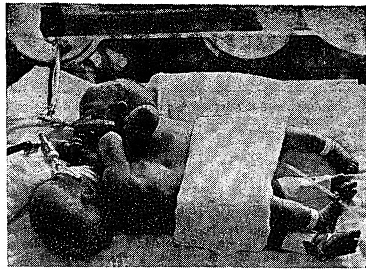
Eric Renhas de Pouzet est né à Paris en 1909, issu d'une famille de la haute et vieille noblesse française. Aus-

(suite à la page 3)

La Bible vous parle . . .

Si l'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu et elle lui sera donnée. Mais qu'il la demande avec foi, sans hésitation, car celui qui hésite ressemble au flot de la mer que le vent soulève et agite. (Jac 1, 5-6)

(Textes choisis par la Société catholique de la Bible.)



Ces deux jeunes bébés siamois sont nés à Guelph, Ont., récemment. Bien que les autorités médicales de l'hôpital où ils sont nés ne se soient pas encore prononcées de façon catégorique, elles ont émis l'espoir de sauver les deux enfants et, éventuelement, les séparer. Les tubes que l'on peut voir dans leurs bouches servent à leur fournir un suppément d'oxygène.

Assurance-vie Desjardins

Points saillants du rapport 1965 présenté à l'assemblée annuelle

Cette institution d'assurance-vie fondée par les Caisses populaires, n'a cessé de progresser depuis 17 ans. Elle se plaçait déjà, avec son montant d'assurance en vigueur, en 1964, au 94e rang des 727 compagnies d'assurance-vie faisant affaires en Amérique du Nord.

La présence économique de l'entreprise s'affirme continuellement, si l'on considère qu'au cours de 1965 son volume d'assurance en vigueur est passé de $1,326,118,000 à $1,540,423,000.

L'actif de L'Assurance-Vie Desjardins est maintenant de $26,043,000 et a augmenté de 18.4% sur l'année 1964. Très rares sont les entreprises d'envergure qui manifestent un tel taux de progression.

Le revenu-primes global accuse pour sa part une augmentation de 17.2%, passant de $14,281,000 à $16,740,00.

Son revenu net de placements est de $1,230,000. Le taux moyen de rendement net a été de 5.64%, alors que celui de toutes les institutions d'assurance-vie, pour 1964, était de 5.23%.

Le revenu total de l'institution en 1965 est de $17,970,000, une augmentation de $2,710,000 sur 1964.

$1,586,000 ont été attribués en ristournes aux assurés, une augmentation de 15.6% sur l'année précédente.

Par ailleurs, les frais généraux de l'institution n'ont augmenté que de 2.9% au cours de 1965, constituant ainsi ce que l'on peut considérer un tour de force.

Plus de 40% de l'actif de L'Assurance-Vie Desjardins est consacré à des prêts hypothécaires, dont la presque totalité vient aider à solutionner le problème de l'habitat familial.

La réserve mathématique, le fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires, la réserve contingente, la réserve pour fluctuations de la valeur des placements et le surplus non attribué forment un montant de $20,973,421. Ceci constitue une garantie des plus intéressante pour les assurés actuels et futurs.

Au cours de l'année, des conseillers professionnels ont analysé et adapté les structures supérieures aux conditions qui prévalent dans une entreprise en plein essor.

Des études avancées du potentiel des employés ont complété les systèmes d'évaluation des emplois et d'appréciation du mérite établis durant les deux dernières années au siège social de L'Assurance-Vie Desjardins.

Au secteur de l'assurance-vie, épargne offerte aux membres des Caisses d'épargne et de crédit, une réduction de prime a été annoncée par le directeur général, M. Alfred Rouleau. Par ailleurs, on a mis sur pied, en 1965, un régime supplémentaire de rentes, au bénéfice des employés des différentes organisations du Mouvement coopératif Desjardins et du public en général.

L'année 1965 illustre mieux que jamais l'importance de la qualité des affaires soumises par l'équipe d'assureurs-vie de carrière, de même que le souci constant de perfectionnement professionnel qu'elle manifeste.

Le directeur général a de plus signalé l'heureuse collaboration qui a existé en 1965 entre les différentes institutions du Mouvement coopératif Desjardins et en particulier avec L'Institut Coopératif Desjardins, auquel une importante subvention a été consentie.

L'Assurance-Vie Desjardins, en tant qu'institution d'assurance-vie à caractère coopératif, s'est associée aux principales manifestations du Conseil de la Coopération du Québec, du Conseil Canadien de la Coopération ainsi qu'au Comité des assurances de L'Alliance Coopérative Internationale.

L'Assurance-Vie Desjardins a été présentée à la télévision de Radio-Canada pour la huitième année consécutive, avec la commandite de "La faim des autres" (Amérique du Sud) et de "2,000,000 de femmes".

En raison de l'exiguité de son siège social actuel, on a également annoncé que la construction du premier pavillon d'un ensemble architectural débuterait au printemps, à Lévis.

Les travaux de la Commission du Désarmement

par Kenneth Holroyd

La Commission du désarmement des Dix-Huit a interrompu ses travaux pour une courte période de vacances, avant de se réunir de nouveau en session d'été hier, le 14 juin.

Aussi est-ce le moment d'évaluer les progrès accomplis jusqu'à présent et ceux que l'on pourrait espérer voir réaliser dans l'avenir.

La Commission a tenu plus de 25 séances depuis qu'elle a repris ses travaux au mois de janvier, mais, malheureusement, on ne peut signaler aucun progrès important en ce qui concerne les deux grands problèmes sur lesquels les discussions ont porté principalement — la réalisation d'un traité de non-prolifération et d'un traité d'interdiction complète des expériences atomiques.

Cette absence de résultats causera partout de la déception, mais, dans le même temps, il n'y a certainement aucune raison de perdre tout espoir.

Ce qui est encourageant, par exemple, c'est le fait même que, malgré la guerre du Vietnam, les Russes se sont montrés désireux de poursuivre ces conversations avec l'Ouest. Ils attachent clairement de l'importance au maintien de ce moyen de communication en dépit de la persistance des attaques de la propagande chinoise.

Position inflexible

Le second point à noter est que les Russes ont utilisé très peu de "langage de guerre froide" à Genève, bien qu'il ne soit pas douteux que leur position demeure absolument inflexible.

En ce qui concerne le traité de non-prolifération, ils ont insisté pour que les efforts soient concentrés sur le problème allemand et ont tenu à répéter, non sans monotonie, leur affirmation, selon laquelle la République Fédérale d'Allemagne ne devait pas obtenir "l'accès" aux armes nucléaires.

Les Russes n'ont jamais dit exactement ce qu'ils entendent par "accès" et les tentatives faites pour éclaircir ce point n'ont obtenu que des réponses évasives.

Le point de vue britannique, qui est en harmonie avec celui de toutes les autres puissances occidentales participant aux négociations à Genève, est que les allégations russes selon lesquelles les discussions entre membres de l'OTAN sur le partage nucléaire conduiraient à la dissémination des armes atomiques sont obsolument sans fondement.

En outre, les Russes méconnaissent le fait que le gouvernement fédéral allemand a de nouveau indiqué avec une parfaite netteté — dans sa note intitulée "politique de paix" du 25 mars — que l'Allemagne ne désire pas avoir le contrôle d'armes nucléaires.

En second lieu, la Grande-Bretagne, et, en fait, l'ensemble de l'Ouest estiment que la non-prolifération est un problème qui revêt une importance globale. Ils comprennent parfaitement que les puissances non-nucléaires ont le désir très naturel de voir leur sécurité assurée.

En Asie en particulier, ce désir est incontestablement plus marqué à la suite de la récente explosion nucléaire chinoise.

Une question depuis longtemps débattue

La question d'une garantie suffisante de la sécurité des pays non-nucléaires contre l'agression de la part de puissance nucléaires est activement débattue depuis un ou deux ans. Les problèmes en cause sont difficiles, mais les difficultés ne se situent pas uniquement du côté des puissances nucléaires. Elles résident également chez les pays non-alignés et non nucléaires eux-mêmes.

L'Inde, par exemple, pourrait voir de grande difficultés dans l'acceptation de garanties de la part des puissances nucléaires occidentales seules. Et il est difficile de prévoir si l'Union Soviétique serait disposée à se joindre à une telle entreprise, étant donné le problèm ede ses relations avec la Chine.

Les propositions Kossyguine, exposées à Genève, indépendamment de nombreux autres points sujets à controverse qu'elles contiennent, n'offriraient pas en fait des garanties suffisantes pour les pays non-nucléaires.

Dans les milieux gouvernementaux britanniques, le sentiment fait son chemin que, pour lever l'impasse, il sera probablement nécessaire que les pays de l'Ouest aboutissent à un accord entre eux-mêmes sur les questions nucléaires touchant l'alliance défensive atlantique.

Aussi longtemps que les discussions se pousuivront entre les puissances atlantiques représentées au sein de la "commission spéciale" des ministres de la Défense, on peut s'attendre que l'Union Soviétique poursuive une tactique de division et refuse de dévoiler son jeu sur le genre d'accord de non-prolifération qu'elle pourrait finalement être disposée à conclure.

Une question urgente

Le gouvernement britannique considère la conclusion d'un traité de non-prolifération comme peut-être la question internationale la plus urgente du moment. Et il estime qu'il est d'une importance capitale que l'Ouest pousse en profondeur l'étude de cette question, qui se pousuit à l'heure actuelle.

Pour ce qui est du traité d'interdiction complète des expériences atomiques, aucun progrès n'a été possible, car les Russes continuent de soutenir que les inspections sur les lieux ne sont pas nécessaires. La Grande-Bretagne estime assurément que certaines inspections sont indispensables bien qu'elle ne soit commise envers aucune solution particulière pour ce problème.

Elle étudie cependant activement un certain nombre de moyens qui permettraient de faire disparaître cette pierre d'achoppement. Son objectif est de trouver une solution acceptable qui prendra en considération les ressources scientifiques les plus sûres dont on peut disposer en ce qui concerne l'identification des expériences nucléaires souterraines ainsi que les vues de ses alliés.

En dépit du fait que l'on ne peut signaler jusqu'à présent de succès important dans ces discussions de Genève, la Grande-Bretagne et les autres puissances occidentales qui y sont représentées, considèrent la Commission des Dix-Huit comme étant le forum qui convient le mieux pour la poursuite des discussions.

Elle a assurément permis une bien meilleure compréhension des points de vue respectifs, ainsi que l'éclaircissement de certains problèmes techniques —quoiqu'un plus grand effort de la part des experts sur des questions comme l'identification des essais atomiques souterrains soit considéré comme souhaitable par la Grande-Bretagne.

Certains pays ont placé de grands espoirs sur la proposition tendant à la création d'un forum plus large, à savoir une conférence mondiale sur le désarmement. Le point de vue de la Grande-Bretagne à cet égard relève entièrement d'un esprit pratique. Elle doute qu'une assemblée aussi considérable puisse apporter un concours efficace à des négociations, étant donné que même le petit groupe de Genève a eu de grandes difficultés à s'attaquer à nombre de questions.

Néanmoins la Grande-Bretagne est disposée à assumer son rôle dans une conférence mondiale pour le désarmement, au cas où elle se tiendrait. Mais une telle conférence nécessiterait assurément une soigneuse préparation.

Elle pourrait offrir notamment l'avantage de faire participer la République Populaire de Chine aux discussions internationales sur le désarmement.

En fait, la détermination de la Chine à poursuivre son programme d'essais nucléaires, en dépit de l'énorme fardeau que cela doit faire peser sur ses ressources déjà mises à rude contribution, rend d'autant plus importante son intégration dans le cercle des discussions internationales.



L'honorable Allan MacEachen, ministre de la Santé, a annoncé qu'une enquête sur le hockey amateur au pays serait conduite par le Conseil national du Bien-Etre afin d'éliminer les nombreux problèmes qui existent présentement et tenter de redonner au hockey sa véritable place de "sport national canadien."

Un monde d'êtres microscopiques

Le plus vieux et aussi le plus vaste des parcs provinciaux d'Ontario, le parc Algonquin, qui s'étend sur une superficie de près de 3,000 milles carrés, compte des lacs où la vie est encore plus active en hiver qu'en été à cause de l'existence de tout un monde d'êtres microscopiques, plantes et animaux, qu'on connaît sous le thème général de plancton.

Les spécialistes de ce parc s'entendent pour dire que "ces très petits organismes, qui constituent l'une des parties les plus importantes à la base de la grande "pyramide de la vie", se plaisent à vivre dans l'eau froide et, de fait, existent en plus grand nombre dans les eaux arctiques et antarctiques".

"Ils constituent la nourriture de la plupart des jeunes poissons, et même les adultes, y compris les baleines, qui ne dédaignent pas d'en faire un régal. Quelques-unes des baleines les plus gigantesques doivent leur existence même au plancton".

"Il est tout de même curieux de constater que ces grands mammifères peuvent survivre grâce à une nourriture qu'ils ne voient même pas," notent les spécialistes.



"Bien sûr, cher ami, il nous ferait certainement plaisir de recevoir un paiement de temps à autre!"

D'OU VIENNENT CES NOMS?

CANADA. Ce mot est d'origine indienne. Le terme iroquois **Canada** signifiait "rétrécissement, c'est obstrué". Jacques Cartier a recueilli ce nom en 1535. Primitivement, **Canada** ne désignait que le territoire situé le long du Saint-Laurent, entre la Grosse-Ile, à l'est de la cité de Québec, et la ville de Trois-Rivières à l'ouest. Ce n'est que progressivement que ce toponyme s'étendit à tout le pays.

QUEBEC. Nom d'une province et d'une cité canadiennes. Dans les dialectes algiques, **Québec** voulait dire "détroit". Les Hurons désignaient ce lieu Aton-taré-guée, et ce terme avait la même signification que le précédent. Samuel de Champlain employa souvent **Québec** dans ses récits de voyages et sur ses cartes. Les autres formes employées par les chroniqueurs, au XVIIe siècle, furent **Kébek, Kébec, Kabec, Québecq,** et **Québeq**. Mais l'orthographe employée par Champlain dès 1603 s'imposa définitivement avant la fin du XVIIe siècle, comme le prouvent un nombre imposant de cartes et une foule de documents.

OTTAWA. C'est le nom de la capitale canadienne. **Ottawa** vient du terme cris **ottew**, qui veut dire, "bouillir, endroit où l'eau est en ébullition", ce qui correspond à la topographie du lieu, car à cet endroit les vapeurs s'élèvent au-dessus des chutes de la rivière Ottawa. Les Canadiens français donnent à ces chutes le nom de **Chaudière**.

MONTREAL. Nom français d'origine et de signification incertaines. Les Indiens donnaient à la bourgade visitée par Jacques Cartier, en 1535, le nom **d'Hochelaga**, mot huron signifiant "barrage de castors". Ce n'est qu'en 1575 que le nom de Montréal fit officiellement son apparition. François de Belleforest, dans sa **Cosmographie universelle de tout le monde**, précise que "laquelle ville les Chrétiens appelèrent Montréal". En 1535, Jacques Cartier avait attribué le nom de **mont Royal** à la colline qui surplombait Hochelaga, mais il est douteux, comme certains l'affirment, que ce nom soit à l'origine de Montréal. En effet, mont Royal **n'a** pas évolué depuis sa dénomination, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas altéré en **mont Réal**. Le transfert du nom de **mon Royal** à la ville de **Montréal** est une hypothèse bien fragile. Il faut donc chercher ailleurs l'origine de **Montréal**, et Jacques Cartier nous en fournit peu-être la solution. Quelques gentilshommes accompagnèrent le découvreur malouin à Hochelaga, en 1535, dont Claude de Pontbryand, fils du seigneur de Montréal, dans le département du Gers, et échanson de Monseigneur le Dauphin. Il est donc possible que **Montréal** prit ce nom en souvenir de ce gentilhomme, même si les documents de l'époque n'en font aucune mention.

SAINT-LAURENT. Nom d'un fleuve et d'un golfe du Canada. Jacques Cartier attribua le nom de baie **Saint-Laurent** a un rentrant de côte du golfe qui qui portera le même vocable un siècle plus tard. Cartier nomma cette baie le 10 août 1535, jour de la fête de saint-Laurent.

Il va jusqu'à la Cour suprême pour éliminer le français des ondes ontariennes

Le député libéral Ralph Cowan a porté devant la Cour suprême du Canada la lutte qu'il a entreprise contre l'établissement d'une station radiophonique de langue française à Toronto.

Le député de York-Humber a interjeté appel de la décision des tribunaux inférieurs, qui ont refusé d'entendre l'action qu'il a intentée contre CJBC, une station de la radio d'Etat.

Dans l'argumentation qu'il a soumise par écrit à la Cour suprême, il déclare notamment que la société Radio-Canada n'est pas autorisée par le Parlement à établir une station essentiellement de langue française en Ontario.

"Si la législation fédérale a pour but d'autoriser l'établissement d'une station complètement française, alors il s'agit d'un excès de pouvoir", dit-il.

M. Cowan soutient également que l'argent dépensé pour cette transformation et utilisé pour assurer le fonctionnement de cette station n'a pas été approuvé par le Parlement ni par le cabinet et n'a pas non plus été recommandé par le ministre des Finances.

"En conséquence, la société Radio-Canada utilise illégalement des deniers publics pour l'établissement et le fonctionnement de CJBC comme station de langue française", note-til.

M. Cowan demande l'émission d'une injonction empêchant Radio-Canada de maintenir en service une station de langue française à Toronto "ou ailleurs en Ontario."

Anne Birs des Marteaux...

(suite de la page 2)

si loin dans le temps qu'on puisse la retracer, la généalogie de sa famille fait état des talents guerriers de ses ancêtres. Tant à l'époque médiévale, qu'à celle de la Renaissance on retrouve un Renhas ou un de Pouzet dans le récit des grandes batailles; la tradition se poursuit sous Napoléon alors qu'un grand-oncle, le Général baron de Pouzet est tué à Essling en 1809.

Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure qu'Eric Renhas de Pouzet soit gradué de l'école militaire de St-Cyr, Captaine d'Infanterie de Marine et qu'il ait participé à la Deuxième Guerre mondiale dont il est d'ailleurs revenu avec la Croix de guerre avec citation suivante: "Officier courageux, d'un entrain et d'un dynamisme exceptionnels. S'est porté volontaire pour le commandement d'une patrouille. A rempli la mission qui lui avait été assignée, malgré de grandes difficultés et le feu violent de l'ennemi".

Le Père de Pouzet devait aussi vivre trente mois de captivité en Allemagne au cours du Deuxième conflit.

Ordonné prêtre le 29 juin 1933 il a, depuis, sillonné le monde, tant en Orient qu'en Occident. Au moins une trentaine de pays l'ont abrité à l'une ou l'autre époque de sa vie.

Attiré par la vie spirituelle, il a reçu la formation du grand Carmel de France. Religieux de l'Ordre des Servites de Marie, il se spécialise, surtout depuis 1962 dans la prédication spirituelle et la direction des âmes.

Le 8 mai 1963, le Général de Gaulle le créait Chevalier de la Légion d'Honneur, à titre militaire.

Par delà l'existence si belle d'Anne Birs des Marteaux, le R.P. Eric Renhas de Pouzet lance à chacun une invitation à l'aventure par excellence, celle de la sainteté.

En terminant l'entrevue, le Père de Pouzet nous affirme qu'il est satisfait de l'accueil réservé à son livre et, par dessus tout, satisfait du commentaire de Mgr Lajeunesse qui, lisant le manuscrit de son oeuvre, s'était exclamé: "Mais, mon Père, vous avez vraiment saisi la personnalité de l'héroïne!"

Prétention

Alain, âgé de deux ans de plus que sa soeur Charlotte, rentre de l'école.

— Qu'est-ce qu'on t'a appris, aujourd'hui? demande Charlotte.

— L'histoire du Canada.

Alain se redresse et prend un petit air supérieur pour affirmer:

— C'est sûrement pas la même que la nôtre!

Gringalet raconte . . .



A mort, Jeannot!

Ce Jeannot doit mourir, dit Renard, j'en ai assez d'être toujours tourné en ridicule par ce petit lapin. Jeannot doit mourir, il mourra, il le faut!

Ayant pris cette décision, Renard s'en va par la forêt pour trouver le moyen de se débarrasser de son rusé compagnon.

Renard rencontre Ours-Brun.

— Ne trouves-tu pas, Renard, qu'il faut en finir avec ce Jeannot qui ne cesse de nous jouer de vilains tours? Tous ceux de la forêt pensent comme moi.

— Jeannot n'est pas méchant, je n'ai aucune raison sérieuse de lui en vouloir. Mais si tous les autres ont décidé de le capturer, il me paraît difficile de ne pas me joindre à eux.

— C'est bon, dit Renard, quand le moment sera venu, je t'avertirai.

Renard s'en va trouver Messire Loup.

— Ne trouves-tu pas, lui dit-il, que nous devrions en finir avec Jeannot-Lapin?

— Certainement. . .! Chaque fois que je peux surprendre ses Lapinots tendres et gras, je me jette sur eux et je les dévore. C'est un vrai régal, tu sais!

En finir avec Jeannot est une bonne idée, seulement ce ne sera pas chose facile! Jeannot, malgré ses vilains tours, est très aimé de tous, aussi la vengeance de ses amis est à craindre pour celui qui oserait s'attaquer directement à lui.

— Oui, mais voilà où mon astuce triomphera de Jeannot: je suis en train de tous les décider à vouloir la mort de Jeannot, en leur disant que c'est le plus grand désir de chacun. J'ai tout calculé, tu peux être tranquille.

— Dans ce cas, je veux bien me joindre à vous tous. Renard, compte sur moi.

— C'est bon, quand le moment sera venu, je t'avertirai.

Renard s'en va trouver Raton-Laveur.

— Raton-Laveur, lui dit-il, tous ceux de la forêt ont décidé de capturé Jeannot-Lapin. Veux-tu te joindre à nous pour lui préparer un piège et en finir avec lui?

— Jeannot est coquin et malicieux, mais je n'ai rien contre lui. Au contraire, il m'a toujours fait du bien. Pourquoi veux-tu sa fin?

— Moi, dit Renard d'un air innocent, je n'ai rien contre lui, c'est mon meilleur ami! Ce sont ceux de la forêt qui en ont assez de toutes ses plaisanteries.

— Alors, si je comprends bien, tu t'es chargé de l'attraper pour être agréable à ceux qui ont à se plaindre de lui? Tu es très fort, Renard, mais ne compte pas sur moi!

— Réfléchis bien, Raton, tu risques le courroux de Sa Majesté Lion.

Raton a le coeur gros; il dit en soupirant:

— Je me joindrai à vous, mais cela ne me plaît pas du tout! Je serai présent, mais ne compte pas sur moi pour t'aider!

— C'est bon, dit Renard, je te préviendrai quand le moment sera venu.

Jeannot s'en va au marché. En chemin il rencontre Renard.

— Bonjour, Jeannot, comme te voilà beau! Où vas-tu ainsi?

— Au marché, Compère Renard.

— Tu y passeras la journée, je suppose?

— Probablement, une petite journée de vacances ne fait pas de mal.

— Tu as raison, Jeannot, bon voyage, et bon retour!

Renard va des uns chez les autres pour les rassembler et bientôt Messire Loup suit, Raton-Laveur, qui suit Ours-Brun, qui suit Renard, qui les conduit à l'endroit qu'il a choisi pour y dresser le piège.

Renard sait que Jeannot passera là. Au retour du marché, il prend toujours le même chemin. Renard, depuis longtemps, tourne et retourne ce projet dans sa tête de méchante bête. Il a observé Jeannot, et connaît toutes ses habitudes. Il est certain de réussir, car il sait exactement ce qu'il faut faire.

Il y a longtemps qu'il a organisé tout cela. Il veut que tous travaillent à sa capture. Il veut que toute la forêt en parle . . .!

Mais quand Jeannot sera pris, il éloignera tous les autres, car il veut manger Jeannot à lui seul, sans même céder le plus petits os à qui que ce soit!

De bouche à oreille on chuchote:...

— Savez-vous pourquoi ce lourdaud de Renard veut absolument prendre Jeannot? . . . Pour se montrer plus fin que lui sans doute!

D'autres soupirent:

— On ne peut refuser ce service à ce brigand de Renard. Comme on ne sait jamais quel mauvais coup il médite, il vaut mieux être aimable avec lui...

Ses meilleurs amis disent: "Jeannot est un farceur, un type sympathique. Sans doute est-il quelquefois un peu trop rusé, mais il n'est pas méchant."

Et, tout en suivant Renard sur le sentier de la forêt, on discute de l'événement à voix basse, car la vengeance de Renard serait terrible si quelqu'un osait prévenir Jeannot.

Donc Jeannot a fini ses achats. Il attend pour rentrer chez lui que le soleil soit moins chaud, puis il se met en route.

Sans se hâter, il bondit légèrement sur le sentier qu'il prend toujours quand il revient du marché. Il porte fièrement l'achat destiné à Dame Lapinette: une belle marmite de cuivre et deux beaux couvercles.

Il fait encore bien chaud; aussi, avant de quitter l'ombre fraîche pour traverser la grande clairière, s'assied-il au pied d'un arbre.

Pilliwitt! pilliwitt! pilliwitt!

Je vois quelque chose que tu ne vois pas!
Je vois, Pilliwitt, witt, witt,
Je vois quelque chose Pilliwitt
Quelque chose que tu ne vois pas
Pilliwitt, witt! witt!

Jeannot écoute distraitement le chant de ce petit oiseau qui vole de branche en branche autour de lui.

"Eh! il est aussi content que moi", pense Jeannot en retirant les paquets qu'il porte en bandoulière, car il a bien envie de dormir un peu.

Il s'allonge, baille, s'étire, ferme les yeux, mais il ne peut pas dormir. Une de ses grandes oreilles écoute le petit oiseau qui chante encore.

"Cet oiseau est bien gentil, mais se taira-t-il bientôt? Au fond que chante-t-il? Peut-être que si je l'écoutais et si je l'applaudissais, il serait content et s'en irait chanter plus loin."

— Chante, petit oiseau gentil! Chante pour moi et je m'endormirai en rêvant à ton joli chant. Je t'écoute!

Pilliwitt! pilliwitt! pilliwitt!
Je vois quelque chose que tu ne vois pas
Je vois, Pilliwitt, witt, witt,
Je vois quelque chose, Pilliwitt,
Je vois quelque chose, Jeannot,
Quelque chose que tu ne vois pas
Pilliwitt, witt, witt!

— Tu vois quelque chose que je ne vois pas? Et après? Qu'est-ce que cela peut me faire? Tu chantes très bien, ta chanson est jolie, merci, petit oiseau!

Jeannot s'allonge et bouche son oreille. Mais voilà que l'autre grande oreille chatouillée par un autre joyeux Pilliwitt, se met à entendre, elle aussi.

"C'est trop fort", dit Jeannot en se levant et, prêt à se fâcher, il se frotte énergiquement les oreilles. Mais l'oiseau continue à chanter et les oreilles à écouter.

— Bon, ça va, mes belles, soyez satisfaites, nous allons voir ce que Pilliwitt voit et que nous ne voyons pas! C'est bien cela que tu veux, n'est-ce pas, petit Pilliwitt? Allons, je te suis et mes grandes oreilles aussi!

Et voilà que le petit oiseau si bavard quand Jeannot voulait dormir, tout à coup se tait. Il se met à voleter en silence. Il s'arrête pour attendre Jeannot, puis repart sans bruit.

Jeannot a enfin compris. Il ouvre l'oeil, tend ses deux grandes oreilles. Il y a par-là quelque chose qu'il doit voir sans être vu.

Le petit oiseau l'escorte encore un peu, puis disparaît.

Jeannot avance en rampant. Il s'aplatit, oui, il s'aplatit sur l'empreinte toute fraîche des pattes de Renard.

"Oh! Par exemple. Renard ici? Oui! Il s'est assis là, voilà la trace de sa queue... Voyons plus loin. Oh, oh! Ours-Brun s'est assis là. Voilà l'empreinte de ses poils, puisqu'il n'a pas de queue. Oh, oh, ih! Ici ce serait Messire Loup. Oh, oh, oh, oh! Et voilà les traces de Raton-Laveur et puis... Ma parole, elles y sont toutes, même celles de Sa Majesté Lion. Un vrai conseil de guerre!

"C'est Renard qui les a conduits ici, cela, j'en suis certain. Et pourquoi, s'il vous plaît? Pour attraper Jeannot-Lapin! Ah! mais c'est qu'il va ouvrir l'oeil, ce Jeannot que vous croyez tenir. Mes beaux messieurs, vous ne l'aurez pas aussi bêtement que ce grand niais de Renard vous l'aura fait croire."

Bientôt Jeannot entend des ronflements sonores: "En m'attendant ils font la sieste. Voyons où ils se cachent ..." Il a vite fait de les découvrir tous couchés ici et là, cachés sous les buissons de chaque côté du sentier. Il découvre même en travers du sentier une botte de foin qui le surprend et le fait réfléchir.

(suite à la page cinq))

Réunion annuelle de la F.A.C.F.O.

(Suite de la page 1)

port, trois suggestions dont l'une, en particulier, a retenu l'attention de tous; il s'agit de l'échange d'émissions radiophoniques entre les postes français de l'Ouest. On verra à poursuivre plus avant ce projet avec, si possible, la collaboration étroite de Radio-Canada.

Saskatchewan

Au cours de l'année terminée, est-il besoin de le rappeler, la grande question en Saskatchewan fut le problème scolaire de Saskatoon; c'est ce que l'Association culturelle Franco-canadienne de cette province a appelé "l'opération 203", c'est-à-dire la demande formulée par les parents canadiens-français de Saskatoon pour l'obtention de l'enseignement de la religion en français pour leurs enfants.

On se souvient sans doute encore de la grève qui fut déclenchée à Pâques 1965.

Suite à cette grève, on organisa un séminaire d'où il résulta la création de maternelles françaises. Les démarches se poursuivirent auprès des autorités scolaires concernées pour le règlement de la "crise" de Saskatoon et en raison de l'absence totale de compréhension et de collaboration de ces dernières, les Canadiens français fondèrent leur propre école à laquelle, d'ailleurs, de nombreux parents anglophones envoient leurs enfants.

Au cours de l'année dernière, l'A.C.-F.C.S. a rédigé et présenté deux importants Mémoires: le premier le fut pour la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme et le second pour le Comité provincial d'enquête pour l'enseignement des langues autres que la langue anglaise.

L'Association avait réclamé un visiteur des écoles au ministère de l'Instruction Publique et finalement, ce dernier lui a accordé un représentant qui sera chargé de la direction et de la surveillance des cours de français de la province; comme on l'a fait remarquer, ce n'est pas là l'idéal, mais il s'agit quand même d'un pas en avant.

Enfin, le Plan de Sécurité Familiale de la Saskatchewan progresse toujours et grâce au travail de son propagandiste, il compte maintenant au-delà de 700 adhésions.

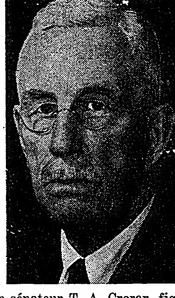
Conseil de la Vie Française

Le président du CVF, l'honorable juge André-M. Déchêne, présenta un bref historique du Conseil et assura de nouveau de son appui toutes les Associations représentées au sein de la Fédération. Suite à l'exposé du juge Déchêne, il fut proposé de soumettre à l'approbation du Conseil de la Vie Française qu'il accepte comme un de ses membres un délégué élu de la Fédération.

Elections

L'exécutif qui a dirigé les destinées de la Fédération au cours de 1965 fut ré-élu à l'unanimité pour la prochaine année. Comme on le sait il se compose de Messieurs Roméo Paquette, président et Gérard Audette, vice-président ainsi que du R.P. Jean Patoine, o.m.i., secrétaire-trésorier.

De plus, en prévision de l'acceptation possible d'un délégué par le Conseil de la Vie Française, les participants élirent unanimement M. Roméo Paquette pour assumer cette fonction.



Le sénateur T. A. Crerar, figure politique bien connue du Manitoba, a clairement exprimé l'avis que le départ de Messieurs Pearson et Diefenbaker était nécessaire pour la restauration du prestige et le bien général de la politique canadienne. Le sénateur Crerar qui aura 90 ans ce mois-ci, est un des quatre membres de la Chambre Haute qui ont décidé de se retirer avec pension annuelle de $8,000.

Naïveté

En route pour une croisière aux Antilles, le paquetbot se dirige vers l'Ouest sur une mer d'huile. S'avisant de faire le point, le commandant s'aperçoit avec stupeur que le navire ne suit pas la route habituelle.

Il appelle son second et lui demande des explications.

— Commandant, le nouveau pilote m'a dit qu'il connaissait un raccourci pour la Martinique . . .

— Et alors?

— Alors, je l'ai cru!

* * *

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

Où devrais-je m'adresser pour obtenir plus d'informations sur l'Alaska que j'aimerais bien visiter pour mes vacances en août prochain?

Voyageur

Vous pouvez écrire a: Dept. of Economic Development & Planning, Alaska Travel Division, Juneau, Alaska. Mais le mieux, je pense, serait que vous vous rendiez à une agence de voyages d'Edmonton à votre prochaine visite ou encore que vous le fassiez par téléphone.

Depuis quelque temps, je perds beaucoup mes cheveux. Pourtant je ne les lave qu'une fois la semaine et je les garde très courts; je les crêpe souvent et j'utilise toujours du fixatif. Croyez-vous que ce dernier puisse être la cause de mes soucis?

Bientôt chauve

Il se peut bien qu'il y ait une raison médicale que j'ignore, mais vous me dites que vous les crêpez souvent et il est fort probable que c'est là la raison. Crêpez moins, faites usage de moins de fixatif (et pas trop chaque fois) et achetez-vous une brosse à poils moins durs car ce peut aussi être la cause de cette perte de cheveux dont vous vous plaignez. Il se vend aussi du shampooing enrichi pour cheveux abîmés.

Mon mari aime les chiens, les gros surtout, et moi j'aime les chats. Comme nous avons décidé de nous rendre au désir de nos enfants qui désirent un animal à la maison, qui doit gagner mon mari ou moi? Est-il plus facile d'élever un chien ou un chat? A vous de décider!

Lucienne

A moi? Vous me prenez donc pour Salomon? Je ne sais vraiment pas lequel des deux est le plus facile à élever du chien ou du chat; je suppose que cela dépend du chien ou du chat . . . et de vous. Pour trancher le débat, pourquoi ne pas élever un chien et un chat de bas âge? Vos enfants seront ravis et les deux petites bêtes s'amuseront l'un l'autre. Et ce qu'il y a de mieux, c'est que vous aurez gagné tous les deux, votre mari et vous!

Voici une question un peu spéciale à laquelle je vous demande de répondre. Lorsque nous offrons le petit déjeuner à un prêtre, est-il convenable de beurrer ses rôties? Et si nous l'amenons au restaurant, est-ce lui qui doit commander le repas? Enfin, pourriez-vous me dire si le cognac est un apéritif ou un digestif?

Brenda Lou

Le mieux est simplement de lui demander s'il aime ses rôties beurrées ou non et de lui offrir de les beurrer si sa réponse est affirmative. Au restaurant, c'est ordinairement l'hôte (votre mari en l'occurence je suppose) qui dicte la commande; mais il le fait après consultation avec ses invités qui sont libres de choisir à leur gré. Enfin, le cognac est un digestif, comme le sont aussi les liqueurs fines (crème de menthe, de cacao, Cointreau, bénédictine, etc.). Si vous recherchez plutôt un apéritif, je vous conseille le Cinzano, le Dubonnet ou le Saint Raphaël (qu'on ne trouve pas sur l'index régulier des boissons de l'Alberta et qu'il faut commander spécialement).

Mon mari et moi devons nous rendre en Italie fin juin et début juillet; avez-vous une idée de la température à ce temps de l'année?

Marcellina

Je me guide sur la température moyenne de Rome, à cette époque: environ 75°F, variant de 60 à 85 degrés. Il n'y pleut que très rarement. N'oubliez pas cependant que ces températures sont relatives: il fait toujours beaucoup plus chaud au sud du pays qu'au nord.

Comité législatif spécial

concernant la Centralisation des écoles

Pour faire suite à une résolution passée par l'Assemblée Législative de l'Alberta le 15 avril 1966, un Comité spécial comprenant les membres suivants de l'Assemblée:

R. B. Lamothe (président)
A. Aloisio
M. Senych
E. P. Benoit
M. Maccagno

a été nommé dans le but de faire enquête et de recevoir les représentations et recommandations concernant:

1. L'intérêt et le souci du public en ce qui concerne la centralisation des écoles,
2. Les facilités d'éducations actuellement offertes dans les écoles élémentaires et secondaires, et
3. Le problème de la centralisation et de la consolidation dans les districts ruraux et petites villes en tenant compte tout particulièrement des écoles supérieures vocationnelles.

Le Comité sollicite la présentation de brefs de la part de tous les intéressés, tout spécialement de la part des organisations locales du Alberta Teachers Association, du Alberta School Trustees Association, des Associations Parents-Ecoles, du Farmers Union of Alberta, du Women's Union of Alberta, des Chambres de Commerce, des autorités scolaires et municipales, des organisations religieuses et de toute autre personnes ou tout groupe intéressé.

L'on devra soumettre sept copies de chaque bref au Comité au plus tard le 15 juillet 1966; après cette date des assemblées publiques seront tenues dans diverses parties de la Province pour y recevoir des représentations concernant les brefs soumis.

Adressez les brefs et toute correspondance à:

The Secretary,
Legislative Committee on School Centralization,
313 Legislative Building,
Edmonton, Alberta.



R. B. LAMOTHE, président
Comité Législatif sur la Centralisation des Ecoles.



MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leurs contenues seront reçues aux bureaux du Directeur Régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta, jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.), le 28 juin 1966 pour le "RECOUVREMENT DES PLANCHERS, BUREAU DE POSTE D'EDMONTON-SUD, EDMONTON, Alberta."

On peut se procurer les spécifications et devis aux bureaux du Ministère des Affaires Publiques du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta.

Les soumissions devront être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en tenant compte des conditions qui y sont mentionnées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. G. McFarlane,
directeur régional
Ministère des Travaux Publics,
Edmonton, Alberta, Canada.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 31/66/NWT-NA — TERRASSEMENT, PONCEAUX ET REVETEMENT EN GRAVIER, MILLE 117-167, ROUTE MACKENZIE, (T.N.-O.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI, 28 JUIN 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $250.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); l'ingénieur régional, intérimaire (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), casier 488, 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.) et on peut les consulter aux bureaux suivants: Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), Directeur régional, Direction des Régions Septentrionales, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales, Yellowknife (T.N.-O.), l'ingénieur régional, Direction des Régions Septentrionales, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales, Fort Smith (T.N.-O.), Administrateur de Secteur, Directeur des régions Septentrionales, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales, Hay River ,T.N.-O.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

Annonces classées

P. DE CORTE
(unilingue)
8 - 10024 - 110e rue
Tél.: 482-3566
Réparations et altérations de tous vêtements. (ind)

INSTITUTRICE DEMANDEE

ont demande une institutrice pour les grades élémentaires pour le 1 septembre. Les salaires sont comme suit:

3250	3800	4400
4950	5900	6850

s.v.p. faire application à:
Gérard Dufour, sec.-trés.
Ste. Marie R.C. Separate School
District No. 36
Spirit River, Alberta
(B-31-8-66)

A VENDRE

Maison à revenus — 5 loyers — tous loués — Paroisse de l'Immaculée-Conception. Téléphoner 482-3735.

DESIRE LOUER

Petite maison de 4 chambres avec sous-sol où suite de 4 chambres, près de l'Eglise St-Joachim et avenue Jasper. Tél. 424-5579.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR ECOLE DE QUATORZE CLASSE ET HOTELLERIE DE DEUX-CENTS ELEVES, CAMBRIDGE BAY (T.N.-O.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI, 27 JUILLET 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $500.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Directeur régional, case postale 488, 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); bureau régional, quatrième étage, édifice des Douanes, Calgary, (Alb.); l'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Man.); gérant de bureau, casier 518, édifice Fédéral, Yellowknife (T.N.-O.); et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), et au bureau de poste à Cambridge Bay (T.N.-O.); ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Edmonton, Calgary et Winnipeg.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

LAFOND

Exposition

Dimanche, le 28 mai, au gymnase de l'école, il y eut une grande exposition des dessins réalisés par les élèves de la neuvième année. On avait choisi comme juge une artiste d'Edmonton et les élèves les plus méritants se virent décerner des prix. Cette exposition a prouvé que beaucoup de nos élèves possèdent de réels talents d'artistes et nous espérons les voir continuer. Félicitations aux jeunes et à leur maitresse dévouée, Sr Yvette (Routhier).

Prix de français

Les prix de français ont été présentés aux premiers de chaque classe, ainsi que les diplômes par la principale, Sr Yvette (Lacombe). Deux élèves ont également reçu des prix en argent distribués par le Cercle Dramatique le St-Paul; ces deux derniers sont Germaine Lamoureux de la 4e année et Doris Tremblay de la 6e année. Nos félicitations à tous les élèves méritants. Espérons que les résultats écrits des examens seront aussi bons cette année.

Fête des finissants

Samedi le 4 juin dernier, avait lieu la Fête des finissants, groupant 13 élèves (4 filles et neuf garçons): Yvette Foisy, Jeannette Journault, Denise Théroux, Margie Logozar, Fred Skrounski, Edmond Paradis, André Ouellette, Conrad Jean, Réginald Lavallée, Joseph Brosseau, Brent Lavallée, John Oberkirsch et Louis Robinson.

La Fête commença par la célébration de la messe par notre curé, M. l'abbé Hervé Tanguay, à laquelle assistaient les finissants et leurs parents. Les jeunes filles des 10e et 11e années assuraient le chant. Cette messe fut suivie du banquet au gymnase de l'école. La salle était artistiquement décorée, avec, au milieu, un puits très réel avec margelle, corde, seau, herbe et fleurs, etc; c'était une réalisation de Sr Yvette (Routhier) et des jeunes des 10e et 11e années. Plus de cent convives s'étaient attablés autour du délicieux repas préparé par les professeurs.

Saint-Albert

Décès:

M. Lauréat (Pete) Delisle est décédé subitement à Edmonton le 2 juin dernier, à l'âge de 81 ans. Il était né à Cap Rouge, P.Q., en 1884, et il était arrivé dans l'Ouest le 4 mai 1898 en compagnie de ses parents, d'un frère et de trois soeurs. La famille s'était alors établie sur un homestead à six milles à l'ouest de St-Albert. Il avait épousé Mlle Eugénie Ouellette de St-Albert en novembre 1927. Au moment de sa mort, M. Delisle demeurait encore sur la ferme paternelle.

Lui survivent: sa femme et un garçon, Georges, à la maison et deux filles, Mme E. (Germaine) Nault et Mme R. (Marguerite) Ericson et trois petits-enfants et une soeur, Mme A. Labelle.

Les prières et le service du défunt eurent lieu à l'église paroissiale de St-Albert alors que le R.P. Paul Labelle, o.m.i., neveu du défunt, officiait. Les porteurs honoraires étaient Messieurs Leonard Antherren, Félix Comeau, Joseph Lesburg, Edward Lesburg, Rosaire Hébert et Charles Victoor. Les porteurs étaient Messieurs Albert et Jean Martel, Bernard et Joffre Bourgeois, Denis Brodeur et Albert Lesburg.

Le défunt repose dans le cimetière de St-Albert, auprès des membres de sa famille.

M. Henri Robinson, le maître de cérémonies, proposa la santé de S.S. le Pape Paul VI, de la reine Elizabeth II, et des finissants. A la fin du banquet il présenta aussi Mgr Croteau, invité d'honneur, qui, par ses mots bien choisis su encourager et conseiller nos jeunes qui sont à l'aube de leur vie adulte. Messieur Maurice Jean et R. Côté parlèrent au nom de la Commission scolaire locale et du comté, M. le curé Tanguay et M. l'abbé Pigeon de Brosseau exprimèrent aussi leurs souhaits et Mme Jean-Charles Journault s'exprima au nom des parents canadiens-français et M. Jos Lavallée en celui des canadiens-anglais. Ce sont M. André Ouellette et Mlle Yvette Foisy qui remercièrent au nom des finissants.

A 8:30 p.m. eut lieu la cérémonie de présentation officielle des élèves; les filles des classes de 7e à 12e firent les frais de la musique, on présenta les biographies de nos 13 finissants après quoi Jeannette Journault et Réginald Lavallée lurent les discours d'adieux à l'Alma Mater. La principale présenta alors à chacun un cadeau-souvenir de leur école. Cette émouvante cérémonie fut suivie de la danse et d'un goûter qui clôtura cette mémorable journée.

Décès

Notre paroisse fut toute surprise et désolée d'apprendre le décès d'un de nos anciens, M. Hector Jean. Il n'était âge que de 55 ans et jouissait d'une assez bonne santé. Il est décédé à St-Paul le 8 juin et inhumé le 11. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille du défunt.

Carnet de notes

M. et Mme Gabriel Giroux ont actuellement le bonheur de la visite du père de M. Giroux qui arrive d'un voyage en Europe et en Terre Sainte. Comme il n'en est pas à sa première visite, tous sont bien heureux de le revoir et surtout de constater qu'il est très bien portant.

Mme René Desaulniers a dû faire un court séjour à l'hôpital Ste-Thérèse de St-Paul; heureusement elle est revenue parmi nous où tous sont bien contents de la revoir en bonne santé.

M. le curé Tanguay a eu le bonheur de la visite de son frère Evariste, venu le visiter du Québec. Bien que son séjour ait été court, il fut des plus agréable.

Legal

FETE AU VILLAGE

Depuis déjà près de trois mois, les citoyens de Legal s'emploient à préparer la prochaine "Fête au Village". Cette fête, on le sait fut originalement organisée par M. l'abbé Georges-Henri Primeau, alors curé de Legal et organisateur du Parc Citadelle — Centre de récréation fameux par toute la province — pour être durant la période d'été ce que la Cabane à Sucre est durant la période d'hiver.

Le succès remporté a grandi d'année en année et c'est ainsi que l'an dernier une très grande foule venue d'Edmonton, St-Albert, Morinville, Vimy, Picardville et même d'aussi loin que St-Paul, Mallaig et Bonnyville avait contribué à en faire le plus grand succès vu à date.

On a su garder à cette célébration une certaine atmosphère française, en dépit du fait que nos groupes français auraient pu lui donner un meilleur encouragement et, partant, lui assurer davantage de ce cachet désiré.

Cependant, il convient de dire que cet encouragement fut plus tangible l'an dernier et tous espèrent voir les francophones de la province se réunir cette année pour jouir des beaux programmes de folklore canadien qui seront présentés é intervalle régulier, l'après-midi du samedi et du dimanche 30 et 31 juillet prochains, sur la scène du Théâtre en plein air du Centre de Récréation de Legal où, comme par les années passées, se dérouleront les péripéties de la Fête au Village. L'organisation des programmes est sous l'habile direction de M. Léonard Forcade et de M. l'abbé Alfred Houde.

Le Parc Citadelle lui-même constitue une attraction en soi qui attire beaucoup de gens de tous les coins de la province; il est la preuve tangible de ce que peuvent réaliser les gens d'une petite place comme Legal lorsque, alliés aux grandes capacités de M. l'abbé Primeau, ils coopèrent dans un même but. Un autre mérite de M. l'abbé Primeau est qu'il a su non seulement organiser ses gens, mais encore il a su les rendre capables de poursuivre la bonne marche des opérations, même après son départ. Cette année encore, il faut s'attendre à d'autres innovations car les paroissiens de Legal ne manquent pas d'initiative! D'ailleurs, nous vous en reparlerons bientôt.

ST-JOACHIM

Pique-nique

Les membres de la chorale paroissiale tiendront leur pique-nique annuel le 19 juin prochain; ils chanteront la grand-messe le 26 juin pour la dernière fois avant de prendre des vacances bien méritées jusqu'à l'automne.

Mariage

Samedi le 11 juin avait lieu le mariage d'Albéric Lemoine et de Mlle Jacqueline Laplante. Le chant fut exécuté de belle façon par M. Maurice Lorieau.

Anniversaire

Mme Thibault a reçu la visite de sa fille et de son mari de Calgary, M. et Mme R. L. Hancock et leurs fils Richard et Robert à l'occasion de la célébration de leur 25e anniversaire de mariage. Il y eut également réunion des familles Hancock et Thibault.

Visiteurs

La famille Ed Brissette recevait Mme G. Brissette, son fils Richard et son épouse ainsi que Judy, tous des Etats-Unis.

Mme Laurier Picard a actuellement deux de ses soeurs en visite chez elle; ce sont: Mme S. Gingras et le Dr et Mme John Convey de Dorval, P.Q.

M. et Mme L. H. Groleau sont de retour d'un voyage dans la province de Québec et Mme G. Pépin, elle, est de retour d'un voyage en Colombie.

Nous vous rappelons de ne pas manquer d'encourager votre Caisse Populaire paroissiale.



Le ministre des Affaires Etrangères de la Chine nationaliste, M. Shen Changhuan, a récemment déclaré que le Canada se refusait de plus en plus à faire affaire avec son pays de peur de déplaire à la Chine communiste et de perdre ainsi les importants achats de blé qu'elle fait chez nous.

VIMY

Naissance

M. et Mme Henri Lusson sont les heureux parents de jumeaux, un garçon et une fille, nés le 1er juin dernier. Félicitations.

Réception

Une réception de prochain mariage a été organisée mardi le 7 juin au gymnase de l'école en l'honneur de Mlle Angèle Tremblay qui doit épouser bientôt M. Kenneth McLeod d'Edmonton. Plusieurs personnes étaient présentes et la mariée se vit comblée de cadeaux. Cette fête se termina par un délicieux goûter.

Carnets de notes

M. et Mme Gabriel Caouette ont vendu leur terre et vont demeurer au village où ils sont à se faire construire une nouvelle maison.

Mme Corinne Sabourin nous a quittés pour un séjour d'un mois en Ontario.

Mme Aurore Dusseault et Paulette étaient de passage pour quelques jours et ils en ont profité pour visiter parents et amis.

M. et Mme Henri Pelletier se sont rendus à Moose Lake en fin de semaine dernière.

La poupée malade sur la table d'opération

— Il y avait déjà la poupée qui parle, celle qui mouille ses langes, qui marche seule, qui mange sa bouillie, à laquelle on peut faire des piqûres . . .

Voici maintenant que, poussant le réalisme encore plus loin, des fabricants français ont imaginé la poupée malade, qui subit une intervention chirurgicale.

Présentée au dernier Salon du jouet à Paris, cette poupée malade est dotée de petits organes, coeur, poumons, intestins que l'on peut opérer à volonté. La poupée est livrée avec une petite table d'opération et tout un jeu de pinces et de bistouris miniatures. Une colle spéciale s'ajoute à la panoplie. Elle permet de refermer les plaies une fois l'intervention terminée.

L'Empire State Building

NEW YORK — L'"Empire State Building" qui, avec son quart de mille de hauteur, est la structure la plus élevée que l'homme ait jamais construite, fêtait récemment son 35e anniversaire.

C'est le 1er mai 1931, en pleine crise financière, que ce géant parmi les gratte-ciel du monde entier fut inauguré, ayant été construit à l'allure record d'un peu plus d'un an.

L'"Empire State", qui s'enorgueillit de 102 étages surmontés d'une gigantesque tour de télévision et de 7 milles de câbles d'ascenseurs utilisés par 35,000 personnes par jour, n'a coûté que le prix proportionnellement modeste de 47 millions de dollars — y compris 16 millions pour le terrain d'un peu moins d'un hectare sur lequel il est bâti — soit 3 millions de moins que les 50 millions prévus.

Si depuis de nombreuses années, maintenant, il jouit d'un solide succès de location, il n'en a pas toujours été de même: la gigantesque structure, qui ne comprend que des bureaux avec un grand restaurant tout en haut, entouré de terrasses permettant une vue s'étendant jusqu'à 80 milles à la ronde, est restée en grande partie inoccupée, en raison de la grande crise financière, depuis son inauguration jusqu'au début de la guerre.

Gringalet raconte . . .

(suite de la page 4)

Sous cette botte de foin fraîchement coupée et qui paraît avoir été perdue sur le sentier, l'oeil malin de Jeannot aperçoit un trou. Alors il détale chercher ses paquets. Il se coiffe de sa marmite, attache un couvercle à chacune de ses pattes et commence une danse folle et bruyante.

Il crie d'une voix discordante:
— Je suis l'esprit de la forêt!
C'est moi le diablotin de la brousse!
Je cogne, je frappe, je fouette, j'attache
Tous les méchants qui se cachent ici!
Piou! Rrrr! Pfff! Pin, pan! Vlan!
Rapalaploumploumploum, pim!

Réveillés en sursaut par le tintamarre des couvercles et la voix éraillée qui crie et que l'écho répète, les dormeurs affolés aperçoivent au milieu de la clairière un être étrange coiffé d'une marmite, ganté de couvercles, qui saute et se démène comme le ferait un diable.

— C'est le diable en personne! crie Raton-Laveur.

Le premier, Renard s'est élancé, oubliant le piège dans lequel il disparaît, tandis que les autres s'enfuient sans prendre garde à lui.

Mais voici que le diablotin éclate de rire. Il ôte sa marmite et fait un grand salut à Renard dont la tête seule sort du trou.

— Patience, petit père. Quand j'aurai remis à ma chère Lapinette ces objets que je lui destine et que j'aurai mangé un bon déjeuner, j'irai demander à tous tes bons amis de te sortir de là. En attendant: Bonsoir!

Jeannot-Lapin, Diablotin de la Brousse, Fernand Nathan, éd.

MORINVILLE

Décès

Jeudi, 2 juin, les jeunes des écoles Cunningham et Thibault ont formé le long cortège qui accompagnait la dépouille de celui qui avait été leur compagnon de classe et ami: Douglas Saffin, âgé de 15 ans. Douglas laisse pour le pleurer ses grands-parents, M. et Mme Marc Saffin; ses parents, M. et Mme George Saffin, un jeune frère et une jeune soeur. A la messe des funérailles, M. le Curé Primeau adressa quelques paroles qui portèrent à réfléchir sur le sens de la vie et qui se résument en une question: Sommes-nous toujours prêts à mourir? M. l'abbé Primeau a célébré la Sainte Messe assisté de MM. les abbés Ricard et Beaupré.

Fêtes du 75e anniversaire

Les préparatifs de la fête en l'honneur du 75e anniversaire de Morinville se font plus intensifs. Dans tous les coins, les nombreux comités sont à l'oeuvre sous la direction de M. l'abbé Primeau et de M. Vincent Curtis.

Programme

Samedi, 25 juin —
A.M.
8 à 9:30 Déjeuner gratuit sur la rue
10:30 Parade monstre
12:00 Jeux — Baseball
P.M.
2:00 "Les Bohémiens"
Les Danseurs Dodd
Balle
3:30 Courses — Enfants
4:00 Balle
5:00 Texas Bar-B-Q
6:00 Divertissements
7:00 Balle
9:00 Danse
11:00 Couronnement: Mademoiselle "Frontier Daze"

Dimanche, 26 juin —
A.M.
8:00 Messe
10:00 Messe — Hommage aux Pionniers
12:00 Balle — Diner
P.M.
2:00 Divertissements
3:00 Balle
4:00 Divertissements
5:00 Souper: Ragoût à la Mulligan
6:00 Balle: Finales
8:00 Divertissements
10:00 Feux d'artifice
Fanfares:
Hillcrest Junior High
R.C.A.F. Namao
Edmonton City Police
Pipe Band

BIENVENUE A TOUS!

La semaine prochaine, nous donnerons un résumé de l'histoire de la fondation de Morinville.

Carnet de notes:

M. et Mme Mathias Tellier ont passé quelques jours à Banff où M. Tellier a assisté à d'importantes conférences ayant trait à l'administration scolaire.

Les élèves du grade 12 français ont reçu un diplôme après avoir suivi pendant plusieurs mois le Cours d'Orientation de l'Université d'Ottawa: Lucille Hogue, Louise Craig, Lorraine Labonté, Marie-Line Charest, Raoul Labonté. Remerciements à Mme Normand Chalifoux qui a donné la partie sur le mariage.

En septembre prochain, le Jardin de l'Enfance ouvrira ses portes aux deux groupes français et anglais. Il y aura donc deux classes sous la direction d'une religieuse. Les parents sont priés d'y inscrire leurs petits aussitôt que possible car le nombre sera limité.

PROPRIETAIRES CATHOLIQUES OU ETES-VOUS?

Vous partez pour l'été? Au lac, peut-être, ou aux montagnes? Peut-être même à la lune? Quelle que soit votre destination, il est bon d'en avertir votre boulanger, votre laitier et le jeune qui vous apporte votre journal. En même temps, pourquoi ne pas vous assurer que vos taxes de propriétés, commerciales ou résidentielles, sont à l'usage des Ecoles séparées? Il s'agit tout simplement de téléphoner à l'Assesseur de la Ville (tél. 424-0211, Mme Armstrong) ou le Bureau des Ecoles Séparées (tél. 429-2751, M. Moher). Le tarif des taxes est le même pour les Ecoles Publiques, que pour les Ecoles Séparées. Vous téléphonerez, n'est-ce pas?

Bureau des Ecoles Séparées,
9807 - 106 rue

LA COMMISSION DES ECOLES SEPAREES D'EDMONTON

requiert les services de professeurs catholiques qualifiés pour enseignement à tous les niveaux, de la 1ère à la 12e année, y compris les matières techniques, commerciales et académiques. On requiert plus particulièrement des professeurs au niveau élémentaire.

Emploi devant commencer le 1er septembre 1966.

L'échelle actuelle des salaires s'échelonne présentement de $3.100 jusqu'à $9,550, selon les qualifications et l'expérience. Un contrat améliorant ces rénumérations sera négocié pour le premier septembre 1966. (29-6-66)

S'adresser à: F.E. Donnelly,
Supervisor of Teacher Recruitment,
Edmonton Separate School Board,
9807 - 106th Street,
EDMONTON, Alberta. Phone 429-2751.

PROFESSEURS DEMANDES

pour les grades 2 et 6 de l'école bilingue de Vimy, Division de Westlock. Schédule des salaires:

	1	2	3	4	5
0—3200	4000	4700	5500	5900	
1—3400	4230	4960	5825	6225	

Vimy est à 40 milles au nord d'Edmonton. Route No 2. Service quotidien d'autobus. Maison de pension près de l'école. L'école nécessite l'enseignement de douze professeurs.

Pour toute correspondance ,veuillez vous adresser à:
M. Joseph Bilodeau, VIMY, Alberta
ou
Soeur Principale, VIMY, Alberta

C-31-8

A VENDRE

DANS LA PAROISSE ST-THOMAS

Bonne maison avec 3 chambres à coucher ainsi que salle de jeu et chambre à coucher au sous-sol. Prix demandé $13,500.

HENRI CONSTANTIN
MUTUAL REALTY CO.
Bur. Tél.: 455-0041 Rés.: 433-3217
10996 - 124e rue, Edmonton, Alberta

Le père Legault écoute... Composez 866-8578

Il a la voix grave, chaude, sympathique. Une voix que la radio a popularisée, une voix à laquelle la télévision a donné un visage, pour les rares Canadiens qui ne connaissaient pas encore le père Emile Legault, c.s.c.

Depuis des années, il est connu dans le milieu artistique et théâtral, à cause des Compagnons de Saint-Laurent. Il s'est fait entendre ensuite des auditeurs de la radio. Sa signature est apparue dans les pages de la revue modernisée de l'Oratoire. Puis, au moment où Vatican II prenait corps, le père Legault est parti à titre d'observateur. Sur place, il devait écouter, observer, afin de décrire ensuite aux auditeurs de la radio et aux lecteurs du Canada les événements importants du Concile.

Au début, il ne devait rester que quelques mois. Il est resté trois ans et demi. Trois ans et demi d'une expérience extraordinaire dont il gardera le souvenir toute sa vie.

Durant ces trois années, le père Legault a vu "vivre" l'Eglise, comme il le dit lui-même. Il a pris le pouls de l'actualité religieuse. Il a établi des contacts fructueux avec les Pères conciliaires de tous les pays du monde. Il a entendu des discussions, parfois orageuses, entre les tenants de l'évolution et ceux du statu quo. Il a rapporté de son séjour au Concile une documentation abondante, des souvenirs innombrables et surtout la détermination de faire part de toute cette expérience au plus grand nombre de gens possible.

Le Concile n'est pas fini

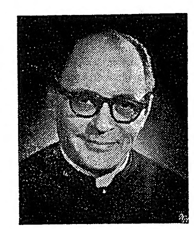
En un sens, pour le père Legault, le Concile l'anime encore, comme il doit animer l'esprit de tous les fidèles. C'est pourquoi le père Legault a accepté l'offre que lui a faite le réalisateur Jean-Charles Déziel, du Service des émissions religieuses de Radio-Canada, d'animer une série radiophonique intitulée **Le père Legault écoute . . .**

Pour l'instant, le père Legault nous a dit: ce sera une émission où je répondrai à tous les auditeurs qui voudront me téléphoner pour me poser des questions sur le Concile et ses applications.

"Il s'est passé de grandes choses au Concile. Depuis qu'on a commencé d'appliquer certaines des résolutions adoptées par les Pères conciliaires, certains catholiques trouvent qu'on leur change "leur" religion; il s'en trouve d'autres, par contre, qui affirment qu'on ne va pas assez vite. Des bouleversements semblent s'être opérés dans la liturgie, on dit même parfois dans la façon de penser traditionnelle de l'Eglise. Comment et pourquoi tous ces changements? C'est ce genre de questions qu'on pourra me poser à "Le père Legault écoute . . ."

"Vous savez, on s'est souvent plaint, non sans raison, que les laïcs n'avaient pas voix au chapitre dans l'Eglise, qu'ils n'avaient jamais rien à dire. Eh bien! l'occasion leur sera donnée de s'exprimer librement et franchement. Que tous ceux qui le veulent me téléphonent et me disent ce qu'ils pensent. C'est un échange d'idées que je préconise, un dialogue avec les auditeurs, et je suis persuadé d'avance que nous en tirerons profit de part et d'autre.

"Je suis convaincu que j'apprendrai autant qu'eux. Bien entendu, je n'ai pas la prétention de régler d'un seul coup tous les grands problèmes, pas plus que je ne veux faire de cette émission un petit courrier du coeur sentimentalo-religieux ou une tribune de morale conjugale ou personnelle. Je veux aborder les problèmes spirituels dans un esprit d'oecuménisme et sur une vaste échelle, et non pas à l'échelon individuel. Je crois que les auditeurs comprendront vite cela, dès que la série sera commencée.' '



Le R. P. Emile Legault, c.s.c.

Comme Radio-Canada dessert une multitude de postes de radio d'un océan à l'autre et que la série s'adresse non seulement aux auditeurs de la région métropolitaine mais aussi à ceux du Grand Nord québécois, de l'Ouest canadien et des Maritimes, le réalisateur de la série, Jean - Charles Déziel, a prévu l'objection des auditeurs de l'extérieur de Montréal, à propos des frais d'interurbain:

"Les auditeurs du Québec demeurant en dehors de la région métropolitaine pourront composer le numéro 866-9421. Quant à ceux des autres provinces, ils pourront composer 866-8578, et tous les frais d'interurbain seront assumés par Radio-Canada.

"Nous prions tous les auditeurs — et ceci est à retenir — de ne téléphoner qu'entre 8 heures et 8h.30 du matin, heure normale des Rocheuses. Les questions seront enregistrées, ainsi que les réponses que leur apportera le père Legault au cours de la journée, pour être diffusées le lendemain."

De quelque région que vous soyez à travers le vaste Canada, n'hésitez pas. Si vous avez une question à poser qui se rapporte au Concile, composez le numéro correspondant à la région où vous habitez . . . Le père Legault écoute . . ., dès demain.

Retour de la large cravate colorée

NEW YORK — On note le retour de la cravate de plus larges dimensions sur la scène de la mode masculine.

Depuis plusieurs années, les cravates pour messieurs étaient de 2 pouces et demi de largeur alors que, maintenant, le modèle large de 3 pouces est devenu l'accessoire dernier cri à New Cork. Et même dans certains magasins, on dit que les modèles de 5 pouces de largeur se vendent fort bien.

De plus, les cravates de couleurs voyantes et aux dessins spectaculaires gagnent en popularité et les tissus imprimés sont très souvent choisis.

Selon une porte-parole de l'industrie, la raison qui motive ce changement vient de ce que les hommes en plus grand nombre choisissent eux-mêmes leurs cravates.

FILMS...

SO DEAR TO MY HEART

Américain, 1948, 85 min., conte réalisé par Harold Schister et Hamilton Liske, avec Bobby Driscoll, Luana Patten et Beulah Bondi.

Jeremiah est élevé par sa grand-mère sur une ferme. Il obtient de celle-ci la permission de recueillir un agneau noir délaissé par sa mère. Appelé Danny, l'agneau devient le compagnon inséparable de Jeremiah, non sans se rendre coupable de quelques frasques. Son jeune maître décide de l'inscrire au concours agricole et se débrouille pour gagner l'argent nécessaire au voyage et aux frais d'inscription.

Ce film marqua le premier essai des studios de Walt Disney dans la narration d'une histoire sans recourir au dessin animé. L'ensemble est marqué de fraîcheur et présente avec nostalgie l'image typique d'une enfance américaine.

Appréciation morale: Tous.

TARZAN THE MAGNIFICENT

Britannique, 1950, 87 min., Film d'aventures réalisé par Robert Day avec Gordon Scott, Jock Mahoney et Betta St. John.

Tarzan se charge de ramener Coy Banton, meurtrier notoire, du fond de la jungle. Le père et les frères de Banton cherchent à le libérer par tous les moyens. La tâche de Tarzan se complique du fait qu'il doit en même temps guider vers la civilisation un groupe de voyageurs dont le bateau a été détruit par les Banton. Malgré les attaques des bandits et les dangers de la jungle, Tarzan réussira dans cette double tâche.

Ce film semble bien être le meilleur de la série à date (1950)

Appréciation morale: Tous.

Le catalogue de l'édition au Canada français

Le catalogue de l'Edition canadienne-française, édité par le Conseil Supérieur du Livre avec le concours de l'Association des Editeurs Canadiens, de la Société des Editeurs Canadiens de manuels scolaires et la collaboration du Ministère des Affaires culturelles du Québec paraîtra, cette année, le premier septembre 1966, à l'occasion de la Foire de Francfort, en vue également de l'Expo 1967 et du Centenaire du Canada.

En plus des rubriques de 1965, le catalogue 1966 offrira un intérêt nouveau: la cote DEWEY, travail qui sera effectué par la Centrale de catalogage de la Fédération des Collèges Classiques. Le nouveau catalogue deviendra ainsi un instrument de travail précieux, non seulement pour le grand public mais aussi pour tous les bibliothécaires canadiens.

Tous les éditeurs et les auteurs intéressés à voir paraître les titres de leurs publications ou de leurs ouvrages dans ce nouveau catalogue sont priés de les faire parvenir aussitôt que possible, la date limite pour l'impression étant le 20 mai prochain.

Pas de cigarette au lit!

La dernière cigarette avant de s'endormir pourrait bien être sa dernière . . . En effet, le mégot mal éteint peut mettre le feu à ses vêtements de nuit ou aux meubles. Il ne faut guère de temps pour déclencher un incendie et asphyxier les victimes.

Alors que se poursuit la mécanisation et l'automation de presque toutes les industries, un laitier de Kitchener, Ontario, a décidé de revenir aux voitures à traction animale parce que, dit-il, "il m'en coûte moins cher, j'obtiens un rendement plus efficace, et je n'ai pas à craindre les pannes de moteur". A moins, bien sûr, que le cheval ne meure!

Il y a 5,000 ans, les Japonais apportaient la poterie à l'Amérique

L'art de la poterie aurait été apporté au Nouveau Monde il y a 5,000 ans par des pêcheurs japonais, échoués sur la côte de l'Equateur.

C'est ce qui semble ressortir des recherches de deux anthropologistes américains, Clifford Evans, conservateur au Département d'anthropologie de la Smithsonian Institution, et sa femme Betty J. Meggers, attachée au même département, dont les conclusions font l'objet d'un article dans la revue Scientific American.

Il y a quelques années, un archéologue amateur, M. Emilio Estrada, découvrit non loin de Valdivia, petit village de pêcheurs sur la côte nord du golfe de Guayaquil, des fragments de poterie que les tests au carbone-14 datèrent du troisième millénaire avant J.C. Une fois reconstituées, ces poteries, dont certaines étaient polies et recouvertes d'une mince couche de vernis rouge, ont attesté une surprenante variété de motifs et de formes.

Or, la décoration des poteries mises au jour dans des sites américains tels que Monagrillo à Panama (2,100 av. notre ère), Puerto Hormiga en Colombie (3,000-2,500), et Guanape au Pérou (2,000-1,000) est beaucoup moins évoluée, bien qu'il s'agisse, à l'exception de Puerto Hormiga, d'industries postérieures à celle de Valdivia. Il semble douteux que les potiers de Valdivia aient pu s'en inspirer. Mais l'hypothèse selon laquelle cet art serait né en Equateur semble également devoir être écartée, car sa variété ne peut s'expliquer que par une longue période d'évolution.

(INFORMATIONS UNESCO)

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 17 juin
M. Gilbert R. Beaupré, Donnelly
M. Paul R. J. Belley, St-Paul
M. Réginald R. Bouchard, Donnelly
M. Léo Bureau, Bonnyville
M. Hector J. B. Dubrule, McLennan
M. l'abbé Georges Henri Primeau, Morinville

samedi, 18 juin
M. Omer Comeau, St-Albert
M. Jules Muller, Bonnyville
Mlle Viviane Thibault, Edmonton

dimanche, 19 juin
M. Arthur J. Aubin, Falher
M. Joseph Brosseau, Brosseau
M. Alain Jubinville, St-Paul
Rév. Frère Donat Leblanc, o.m.i., Falher
Soeur Jacques de la Croix, s.g.c., Tangente
Mlle Julienne B. Théoret, Edmonton

lundi, 20 juin
Mlle Eveline Beaudoin, High Prairie
Mme Nicole R. Bernard, Edmonton
M. Raymond Z. Gervais, Mallaig
M. Gaetan Ouellette, Prince George
M. Eric Victor Paquette, St-Paul

mardi, 21 juin
M. Jean Doucette, Donnelly
M. Joseph Louis Lefebvre, Cold Lake
M. Albéric E. J. Lemoine, Edmonton
M. Alfred Plouffe, La Corey
M. René J. Turcotte, Bonnyville
Mme Mélanie Vandergooten, Edmonton

mercredi, 22 juin
M. Jean-Paul Bourbeau, Hinton
M. Gaetan Laferrière, Donnelly
M. Aimé D. Magnan, Beaumont

jeudi, 23 juin
M. Raymond M. Campeau, Bonnyville
M. Paul J. Caouette, Edmonton
M. Louis-Joseph Laberge, Girouxville
M. Laval Pelchat, St-Edouard
M. Antonio Rivet, Edmonton
Soeur Marie Louis-Albert, F.J., Rimouski, P.Q.
M. Philippe Théroux, Lamoureux

Le chapelet à CHFA

JUIN

16—Famille François Caouette, Edmonton
17—Famille de Mme Léona Duchesneau de St-Paul
18—Employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
20—Collège Notre-Dame de Falher
21—Révérendes Soeurs de l'Assomption de Bonnyville
22—Familles Aubin, Duguay et Johnson de Guy
23—Confrérie du Tiers-Ordre d'Edmonton
24—Paroisse St-Emile de Legal
25—Les paroissiens de la paroisse du Sacré-Coeur de Donnelly
27—Collège Notre-Dame de Falher
28—Ecole indienne, Mission St-Martin, Desmarais
29—Rario-Edmonton Ltée
30—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULÉE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

La psychologie de la réussite

(par Louis-D. Gaboury)

Grâce à sa richesse d'information et à la finesse des jugements qu'il contient, ce nouveau volume des Editions de l'Homme est appelé à rendre de grands services à tous ceux qui désirent réussir leurs études, connaître leur voie, améliorer leur éducation et s'assurer un brillant avenir. L'auteur de "La psychologie de la réussite" ne dicte pas de lois et ne donne aucune formule magique; il propose, il informe, il suggère et apporte matière à la réflexion et à la détermination.

Le secret de la réussite ne se trouve pas — on le sait — dans le choix de la profession la plus prestigieuse — mais plutôt dans celui d'une carrière convenant à ses aptitudes et vers laquelle on s'orientera avec persévérance en tendant à la perfection.

C'est dans cet esprit que Louis D. Gaboury a rédigé son ouvrage à l'intention des jeunes encore aux études: classiques, scientifiques, commerciales, techniques, secondaires ou universitaires; il s'adresse à ceux qui sont déjà au travail; commis, dactylos, vendeuses, apprentis, tous désireux de perfectionner leur formation, aspirant peut-être à changer de voie.

Voici une liste partielle des sujets abordés dans cet ouvrage: "Qui s'instruit . . . s'enrichit. Es-tu dans la bonne voie? Vas-tu changer de route? Pour réussir aux études, aux examens; On est comme on est, Santé, méthode, entregent, initiative, persévérance ou détermination, confiance et optimisme, etc."

Le sujet est traité avec dextérité et compétence par un auteur dont la réputation n'est plus à faire. En effet, Louis-D. Gaboury a passé 37 années de sa vie dans l'enseignement, dont onze à l'école secondaire Le Plateau et dix à l'Institut Pédagogique St-Georges. En 1949, il a fondé le Bureau d'Orientation de la C.E.C.M., service qu'il a dirigé jusqu'au moment de sa retraite en 1962. Peu de temps auparavant, il avait été nommé commandeur de l'ordre du mérite scolaire. De plus, Louis-D. Gaboury, a collaboré durant sept ans à "l'Ecole Canadienne", revue pédagogique de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Il est aussi co-auteur de deux cahiers d'orientation, en usage dans les écoles de la province: "Premier carrefour d'un jeune routier" et "Lise, au seuil de la vie."

"La psychologie de la réussite" est en vente chez Schola à $1.50 ou à l'Agence de Distribution Populaire — 1130 est, rue de la Gauchetière — Montréal.

Vérifiez votre auto

Selon le Conseil canadien de la sécurité routière, la nature complexe du mécanisme de la voiture moderne et la résistance accrue de ses parties composantes tendent à obscurcir les connaissances que le propriétaire possède de la structure de son véhicule, et à diminuer l'intérêt qu'il y porte. Voilà pourquoi le Conseil recommande à tous les automobilistes de faire vérifier leurs voitures.

Le directeur administratif du CCSR, M. Philip J. Farmer, rappelle à tous, cependant, qu'il y a un certain nombres de points que chacun peut vérifier lui-même. Ce sont les rétroviseurs, le klaxon, le pare-brise, les essuie-glaces, toutes les glaces, les phares avant et arrière, les signaux de direction, les pneus et le système d'échappement. "Par exemple, de dire M. Farmer, chacun est capable d'activer l'éclairage de sa voiture et de s'assurer du bon fonctionnement de tous les phares, en marchant autour de la voiture".

De la boue...à $22.00 le baril!

TORONTO — La science a révolutionné le destin de la vieille boue ordinaire. Elle a même changé son nom puisqu'on l'appelle désormais "bentonite", produit qui coûte jusqu'à $22 le baril.

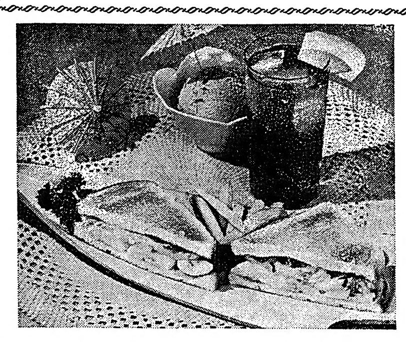
Tout en admettant que les enfants continuent à confectionner des pâtés de boue ("et parfois s'en délectent"); que les voitures s'y embourbent et que les porcs aiment encore s'y vautrer, la livraison d'avril de La Revue Imperial Oil souligne que l'industrie canadienne a consommé 111,000 tonnes de bentonite en 1964.

La boue, selon La Revue, donne du volume aux savons et crèmes de beauté; on en forme des moules dans les aciéries, et elle s'est révélée un laxatif efficace. Elle est également employée pour combattre le bruit dans le métro de Toronto, pour épaissir l'encre, pour traiter les maladies mentales, pour rendre le béton plus étanche à l'eau, et même pour clarifier la bière et le vin.

"Si les applications industrielles et thérapeutiques de la boue se multiplient rapidement," lit-on dans La Revue, "c'est encore en industrie pétrolière que la boue trouve son emploi le plus répandu et le plus compliqué . . . en tant qu'ingrédient indispensable dans le forage pétrolier." En 1964, l'industrie pétrolière a utilisé 65,000 tonnes de bentonite.

La boue sert au forage rotatif, où elle exécute de multiples opérations essentielles: par exemple, elle refroidit et lubrifie le trépan, et ramène en surface les débris de forage. La Revue ajoute qu'en 1964 l'Imperial Oil a acheté 6,600,000 livres de boue — d'une valeur de $200,000 — soit "assez pour faire un bon pâté de boue pour tous les enfants du pays".

Vie féminine...



Les sandwichs bacon-et-banane: une évocation des Caraïbes

L'atmosphèe et la cuisine des Antilles jouissent d'une faveur de plus en plus grande auprès de la ménagère canadienne et de son mari, célibataire durant la belle saison. Pour l'un et l'autre, le Sandwich bacon-et-banane égayé de minces tranches de tomate, est une invitation au voyage.

Et que peut-on trouver de plus rafraîchissant durant ces croisières imaginaires qu'une coupe de sorbet à l'orange ou aux fraises, accompagnée d'un grand verre de thé froid, dont les glaçons tintent joyeusement à la moindre brise d'été!

Sandwichs bacon-et-banane

8 tranches de pain blanc enrichi, grillé
2 bananes
8 tranches minces de tomates
8 tranches de bacon croustillant
8 c. à thé de mayonnaise ou sauce à salade

Couper les bananes deux fois la longueur, puis au centre. Sur chacune des quatre premières rôties, placer 4 morceaux de banane, 2 tranches de tomate, 2 tranches de bacon et 2 cuillerées à thé de mayonnaise. Couvrir avec les quatre dernières rôties.

QUANTITE: 4 sandwichs bacon-et-banane.

Sandwichs Kebabs

Pour un repas au jardin ou dans le patio, d'une province à l'autre du Canada, le seul mets qui soit plus apprécié qu'un sandwich grillé, c'est une quantité de sandwichs enfilés sur une brochette et grillés sur les braisses.

Pour chaque sandwich, beurrer 3 tranches de pain blanc enrichi; tartiner une tranche de pâté de jambon, et une autre de pâte de fromage fumé. Assembler en sandwich à trois étages, écroûter et couper en quatre carrés. Piquer les sandwichs sur une longue brochette, en alternant avec une rondelle de cornichon au fenouil et une olive farcie. Griller sur les braises vives en tournant fréquemment pour dorer sur tous les côtés.

Un monde de couleurs au bout du doigt

Rêvez-vous, parfois, d'avoir au bout de l'index un univers de coloris châtoyants pour tous ces minutieux petits travaux de peinture qui demandent tant de temps? La peinture aérosol fait d'un rêve une réalité!

Elle entre partout où le pinceau ne va pas . . . ces parties d'un radiateur difficiles à atteindre, par exemple. La peinture pulvérisée qui sort du bec de la boîte aérosol les couvre parfaitement. Les contours tourmentés d'une pièce en fer forgé ou des chaises de jardin se revêtent d'un produit de peinture propulsé aussi aisément qu'une surface plane.

Qu'il s'agisse d'une simple retouche ou d'une réfection complète les résultats sont toujours satisfaisants.

Tout est simplifié: on secoue la boîte, on pousse le bouton et on pistole! Aucun après-nettoyage de l'outillage ou de l'endroit de travail. Toutefois, le Conseil national de l'industrie des peintures recommande une préparation soignée de la surface: rebouchage des fissures, ponçage des endroits rugueux, lavage des salissures et un bon dépoussiérage.

Avant de commencer le pistolage, on étend des vieux journaux ou un couvre-sol en matière plastique sur le plancher et on se sert de cartonnage pour former un arrière-fond. La mise en place de ces pare-accidents est simple et ils s'enlèvent en quelques secondes. Ils sont indispensables pour le peinturage au bouton-poussoir à l'intérieur, et à l'extérieur ils protègent gazon et patio contre la surpulvérisation.

Parlons méthode d'application. D'abord, bien secouer la boîte en écoutant le mouvement de la bille en acier qui devient plus libre au fur et à mesure que le contenu se mélange et regagne sa consistance normale. Ensuite, et avant de se lancer dans le pistolage, faire un essai sur un morceau de bois pour acquérir le tour de main. Tenir la boîte bien droite, le bec de 6 à 8 pouces de la surface. Pousser à fond le bouton-poussoir et faire des passes uniformes sur un parcours de 12 pouces environ et continuer ainsi jusqu'à ce que la surface entière soit peinte. Normalement, une couche suffit; mais, sur un fond neuf deux peuvent être nécessaires pour obtenir une finition satisfaisante.

Le pistolage terminé, prendre la précaution de tenir la boîte le bec en bas et presser le bouton-poussoir pour dégager le mécanisme de toute peinture. Si le bec se bloque, on le débloque avec une fine épingle.

Les avantages du peinturage au bouton-poussoir sont nombreux: rapidité, propreté, stockage commode, facilité d'emploi du produit de finition. Mais, l'avantage le plus appréciable est, sans aucun doute, que la peinture aérosol atteint les fonds inaccessibles au pinceau.

La variété des produits de peinture vendus en emballage aérosol, la sécurité des agents propulseurs employés et la gamme étendue des coloris-mode permettent à l'homme bricoleur — ou la femme à tout faire — d'entreprendre et de mener à bien un travail de peinture des plus inusuels.

La boîte aérosol dans une main, l'index sur le bouton-poussoir, un linge dans l'autre, pour essuyer une dégoulinure . . . en a tout un monde de couleurs au bout des doigts.

Brochure sur la congélation des aliments

La plupart des fruits et des légumes frais peuvent être congelés. Les produits locaux abondants en saison constituent de bons achats, s'ils sont très frais et si on le congèle immédiatement. L'idéal évidemment est d'avoir un jardin et d'en congeler les fruits et les légumes aussitôt qu'ils sont cueillis.

Les fraises, les framboises sont excellentes, congelées avec du sucre; la rhubarbe, les bleuets, les groseilles, le sont autant, sans sucre.

Les asperges les haricots verts ou jaunes, les pois, les épinards, les brocolis, les choux de Bruxelles se conservent très bien au congélateur.

Les techniques employées diffèrent selon les aliments à conserver. La section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada a préparé une brocure qui contient des renseignements sur la préparation, l'emballage, l'entreposage et le service des fruits, des légumes, de la viande, de la volaille et des aliments préparés congelés.

Pour obtenir un exemplaire gratuit de "La congélation des aliments" il suffit de faire parvenir une demande à la Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Un savant anglais veut semer les huîtres

LONDRES — Les Britanniques sont grands consommateurs d'huîtres: 6 millions en 1964. La production ne suffit plus à la consommation.

Un savant va mettre au point, dans le nord du pays de Galles, à Conway, la première usine d'huîtres expérimentale d'Europe.

M. James Knowles, qui dirige l'expérience, veut mettre au point une technique pour produire de la semence d'huîtres qui serait ensuite transplantée dans des parcs déjà existants.

En cas de réussite, il croit possible de "cultiver" de la même manière les palourdes et les crevettes.

Petite histoire du tapis

Les tapis qui de nos jours recouvrent généralement toute la surface des parquets pour être ensuite solidement fixés le long des murs, eurent un passé plus nomade.

Les chefs des tribus du désert transportaient leurs tapis au gré des caravanes. Durant les haltes, près de fraîches oasis, plusieurs tapis les uns sur les autres étaient étendus à l'intérieur des tentes, ce qui empêchait l'infiltration du sable et rendait le sol moelleux sous les pieds nus.

Dans les demeures modernes d'Amérique du Nord, le problème du sable qui s'introduit entre les doigts de pieds est évidemment inexistant. Cependant, les gens ont appris que les tapis durent plus longtemps avec un dessous comme protection.

Selon les experts, les premiers tissus servant de coussins aux tapis étaient faits de jute et poil d'animal.

A la fin des années 1930, on fit apparaître le premier dessous en caoutchouc pour tapis et cette formule est devenue de plus en plus populaire.

Aujourd'hui, les dessous en caoutchouc spongieux sont très perfectionnés et donnent aux tapis une plus grande durabilité en même temps qu'une douceur moelleuse pour les pieds.

Ce nouveau procédé est plus hygiénique que celui des réalisations précédentes, car il est complètement à l'épreuve des mites et de la vermine, et ne provoque aucune allergie.

Certains modèles comportent un fini spécial qui garde la poussière à la surface, ce qui facilite le nettoyage avec l'aspirateur.

Pour toujours avoir de beaux tapis

Avoir des tapis ou une moquette, ou avoir les deux à la fois, c'est bien, c'est beau . . . mais beaucoup plus difficile à entretenir que de simples parquets. Cela peut devenir néanmoins chose aisée lorsqu'on a acquis une bonne connaissance des lois et règles qui réagissent leur entretien, et qu'on est résolu à les appliquer méticuleusement.

Comment les entretenir

quettes ont besoin d'être rôdés au début quettes ont besoin d'tre rodés au début de leur mise en service. La moquette "bourrone" c'est-à-dire qu'elle semble "cracher" son surplus de petits brins de laine ce qui lui donne un aspect pelucheux. Le tapis se conduit à peu près de la même façon, mais d'une manière moins visible parce qu'il est rarement uni. C'est tout à fait normal et cela cessera au bout de quelques semaines. Pendant ce temps, balayez exclusivement avec un balai de paille de riz. Si un brin de laine dépasse, ne tirez pas, coupez-là à la hauteur du velours. (Le velours c'est l'endroit du tapis formé de poils appelés pompons; il peut être coupé en bouclé).

En temps normal, entrenez quotidiennement avec un simple balai mécanique ou avec un aspirateur équipé du succeur spécial pour tapis.

Si vous tenez à battre vos tapis, ne le faites qu'avec une raquette et de préférence à plat.

Attention à ne pas trop cirer les parquets. Le tapis éponge la cire et les poils peuvent se durcir.

Comment les détacher

Toute tache a son remède, à condition de bien le connaître et de l'appliquer avec certaines précautions. Il est toujours préférable de s'adresser à un spécialiste, mais on peut parfois y apporter un remède personnel à l'aide de produits usuels ou de produits tout préparés.

A noter au fichier pour s'en souvenir: Les taches de bougies se nettoient à l'alcool. Celles de chocolat et de lait à la benzine, puis à l'eau alcooisée. Celle-ci enlève convenablement les taches de sucres, d'alcool, de sauces, de fruits et de vins rouges. Mélangée au vinaigre blanc, elle enlève les taches de thé et de café. Le vinaigre blanc pur intervient pour enlever les taches de sang frais et d'urine.

L'eau blanche, la benzine, l'essence de térébenthine additionnée de poudre absorbante nettoient les taches de goudron, de mazout, de graisse et de peinture. Dans tous les cas il faut bien laisser pénétrer et attendre un ou deux jours; recommencer au besoin.

On lave les traces de boue avec de l'eau légèrement ammoniaquée, et les traces de rouille avec un produit spécial vendu dans le commerce pharmaceutique.

Comment les protéger

On augmente la résistance des tapis, on prolonge leur durée en faisant poser des sous-couches ou thibaudes. Celles-ci diminuent les effets néfastes des irrégularités du sol et les empêchent de glisser. On trouve des thibaudes en mousse synthétique, résistantes à toutes les influences atmosphériques, en caoutchouc qui amortissent les chocs, évitent l'usure localisée en absorbant les irrégularités du sol, des thibaudes "guttées" ou enduites d'une sorte de vinyle et qui interposent une face imperméable entre le sol humide et le tapis. Autres ennemies des tapis, les mites. Pour les chasser, la méthode la plus ancienne consiste à battre les tapis. On utilise actuellement des shampooings contenant un produit insecticide. Il faut laisser sécher la mousse puis passer l'aspirateur. Un inconvénient: souvent toxique pour les animaux domestiques.

Le meilleur moyen de se protéger contre les mites est d'acheter un tapis ayant subi le traitement "anti-mites définitif". Il s'agit au stade du traitement industriel de la laine, d'immuniser contre les mites les fibres qui sont destinées à la fabrication du tapis. Pensez-y au moment de l'achat!

La dépression nerveuse guette les femmes trop confinées à la maison

(PC) — Des centaines de mères de famille montréalaises sont au bord de la dépression nerveuse parce qu'elles ne peuvent s'offrir une gardienne d'enfants, et demeurent confinées entre quatre murs, rapporte le Bureau de Montréal.

Le Bureau recevait dernièrement une demande d'une mère qui était rivée à ses obligations sans pouvoir sortir depuis 15 ans. Aujourd'hui, grâce à une autre femme qui consent à sacrifier quelques heures ocasionnellement, cette mère de famille peut sortir une fois toutes les deux semaines.

Cette gardienne d'enfants compte parmi les 2,500 hommes et femmes âgés de 15 à 65 ans, qui offrent bénévolement leurs services au Budeau. Certains d'entre eux n'ont pas de compétences spécifiques, sauf de savoir conduire une voiture. D'autres offrent leurs services parce qu'ils connaissent deux langues, et pas nécessairement le français et l'anglais.

Le Bureau estime que ce service de gardiennes d'enfants, devient un service de médecine préventive. Les organisateurs de même que les travailleurs sociaux en psychiatrie sont convaincus qu'avec un nombre suffisant de gardiens et gardiennes d'enfants, il sera possible de réduire le nombre de dépressions nerveuses chez les femmes emprisonnées par leurs responsabilités à la maison.



Si vous êtes de celles qui suivent la mode à la lettre, il peut bien vous arriver la même mésaventure qu'à cette jeune fille: surprise par une averse subite, sa jupe déjà (trop) courte s'est mise à rétrécir!

Entretenons nos meubles

La réparation des meubles anciens est surtout affaire d'ébéniste, car les vieux bois réservent des surprises; on risque de rendre irréparables un meuble de valeur pour avoir voulu entreprendre soi-même un travail important. Mieux vaut se limiter aux petites remises en état et aux opérations d'entretien, exemples:

Rénovation d'un vieux meuble ciré:

Faire dissoudre dans de l'eau tiède des cristaux de soude dans la proportion d'une cuillerée à soupe pour 1 litre. Imbiber une éponge de cette préparation et frotter le meuble. Procéder par petites surfaces. Laisser sécher. Rencaustiquer.

Tache d'eau sur un meuble verni:

faire fondre au bain-marie un peu de cire blanche dans quelques gouttes d'huile. Appliquer la préparation sur la tache. Laisser sécher. Frotter avec un chiffon de laine.

Tache d'encre sur un meuble ciré:

Frotter avec un chiffon imbibé d'un mélange en parties d'eau et de sulfate de cuivre. Rincer. Recommencer jusqu'à ce que la tache disparaisse, puis rencaustiquer.

Tache de graisse (meuble ciré):

Frotter avec un chiffon imbibé d'essence de térébenthine. Saupoudrer de talc. Essuyer.



Toute chose peut avoir son côté artistique . . . pourvu que l'on s'y arrête. C'est bien du moins l'impression de ce jeune homme qui est plus attiré par la beauté d'une bouche de chaleur que par les tableaux que contemple son père.

La mère célibataire devrait être aidée après la naissance de son enfant

SUDBURY — Les travailleuses sociales devraient continuer à visiter les mères célibataires qui doivent donner leurs enfants en adoption, déclarait récemment une représentante de la Société de l'aide à l'enfance du Toronto métropoolitain.

Selon Diane Kemp, ces mères qui portent le poids de cette séparation durant quelques années et parfois toute leur vie, ont besoin du secours moral des assistantes sociales après l'adoption des bébés.

Prenant la parole à une séance d'étude portant sur les mères célibataires, lors du congrès annuel des sociétés de l'aide à l'enfance d'Ontario, qui avait lieu à Sudbury, Mlle Kemp a déclaré que le contact entre l'agence et la mère cessait parfois dès que l'enfant était placé en adoption.

L'an dernier à Toronto, on avait organisé avec succès des rencontres dans le cadre d'un programme de 20 semaines au cours desquelles quinze jeunes mères célibataires étaient réunies par groupes, sous la direction d'une travailleuse sociale, pour discuter et pour donner des conseils à chacune.

Au dire de Diane Kemp, une seule mère s'est refusée à tout conseil étant perturbée de nature, et trop hostile vis-à-vis de l'autorité. Cependant, cette femme a consenti à s'entretenir privément avec une travailleuse sociale.

Lavez vos gants à la main

Le gant concentre son attention dans le détail. On a inauguré pour la saison, l'insertion de texture à effet dentelle sur un tissu résistant et solide, l'addition de boucles de même couleur ou l'addition de boutons, souvent perlés, pour accentuer le poignet ou le rebord. En surcroît des trois longueurs traditionnelles au poignet, 8 boutons ou 12 boutons, on prend un soin minutieux de la consommatrice désirant un gant un peu plus long que le gant au poignet, un peu plus court que le gant 8 boutons, un soupçon plus long que le gant de longueur habituelle 12 boutons.

L'assortiment comprend plusieurs couleurs vivantes et attrayantes — un rouge cerise éclatant, un vert châtoyant et un jaune vif. Les tendances démontrent que la femme canadienne continue d'ignorer les couleurs excitantes et demeure fidèle au bleu marin, blanc et à toute la gamme des bruns, à partir de (oyster shell) — un beige délicat, des tons de sable au brun chocolat foncé. Les deux couleurs acceptées d'emblée à l'heure actuelle sont le (Tropical Isle Blue) — un turquoise pâle et (Pink Bloom) — un rose pâle délicat.

Les gants de coton, de nylon et de cuir sont lavables mais l'opinion courante de laver ceux-ci dans la lessiveuse avec les salopettes du fiston ou les bas de papa, est erronée. Pour obtenir des meilleurs résultats et une plus longue durée, les fabricants de réputation nous recommandent de laver nos gants à la main et séparément.

Economiques, les robes-papier envahissent les grands magasins

LONDRES — La dernière nouveauté au chapitre de la mode, vient d'être lancée à Londres, avec la robe de papier transparent.

Des feuilles de cellophane dans les teintes de jaune, bleu et rouge sont réunies avec du ruban gommé et comportent des fermetures à glissière sur nylon. Ces modèles étaient présentés récemment à Londres par un modéliste français, Daniel Hechter, 26 ans.

Quelques heures après le défilé en avant-première, les robes de papier étaient en vente pour une somme équivalente à $5.60 pièce. De jeunes mannequins britanniques les exhibaient ensuite dans un chic club de nuit du quartier Mayfair, rendez-vous des adolescents.

Un porte-parole des distributeurs de Londres a révélé que les jeunes filles étaient un peu intimidée au début, mais on leur a fait comprendre que ces robes étaient fort convenables lorsque portées avec un dessous.

Les mannequins ont fait la preuve que ces robes étaient assez solidement confectionnées pour que les morceaux ne se détachent pas, et qu'elles pouvaient aussi s'agrandir ou se réduire en dimension en utilisant le ruban gommé cellophane.

Le porte-parole a souligné que les robes en papier tranparent se vendent dans différents points du globe, et une maison de New York manifeste un intérêt pour cette nouveauté.

Les plus anciens légumes connus

Parmi les plus anciens légumes historiquement connus, la lentille revendique évidemment la première place puisque pour un plat de ce légume, Esau (raconte la Bible) vendit son droit d'ainesse. Pour avoir servi à ce troc, et surtout pour avoir figuré abusivement sur la table des collèges, la lentille n'a pas beaucoup de prestige.

Le pois aussi remonte à la plus haute antiquité. On le trouve chez Pline. Mais que représente exactement ce pisum? Ne se confond-il pas avec le cicer, le vulgaire pois chiche, auquel Cicéron devait son surnom, à cause, disent les uns, d'un excroissance sur le nez ou bien parce que, disent les autres, sa famille s'était spécialisée dans la culture de ce légume?

Le petit pois, lui est un des légumes les plus distingués qui soient. Il n'apparut à la table du roi, à Marly, que vers la fin du XVIIe siècle et ce fut tout de suite l'enthousiasme, qui se mua en "fureur", pour employer le terme même de Mme de Maintenon. Peut-être est-ce de cette glorieuse époque que date l'expression "C'est la fleur des pois", c'est-à-dire ce qu'il y a de plus fin, le pois étant d'autant meilleur qu'il est encore tout proche de sa fleur.

A côté des pois, le haricot, introduit en France au début du XVIe siècle. fait figure de roturier. Il n'a guère de prestige qu'à condition d'accompagner un gigot de pré-salé. En dehors de ce plat ,on le traite vulgairement de favot.

Vogue des postiches

— Certains postiches offerts à présent à des prix abordables, obtiennent un immense succès auprès des adolescentes qui en achètent tant et plus.

Ces nouvelles créations, réalisées en cheveux artificiels, ressemblent beaucoup à de véritables cheveux.

En plus de la populaire "queue de cheval", un maître-coiffeur a imaginé un ensemble comprenant deux postiches reliées par un clip de velours noir fixé à la vraie chevelure.

Ils sont offerts dans un vaste choix de 50 couleurs en teintes légèrement différentes. On peut les laver et les recoiffer sans avoir à suivre d'indications précises.





bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

édition du 17 juin 1936

Le clou des fêtes du 25e anniversaire du Juniorat St-Jean a été la présentation de "Sacerdoce", un epièce en trois actes.

* * *

On apprend la nomination par le Pape Pie XI de Mgr Tisserant à la dignité de cardinal. Il est une des autorités les plus compétentes de l'étude de la Bible.

* * *

Une photographie publiée dans La Survivance nous fait connaître le personnel de l'époque: Le R.P. G. Forcade est directeur, le R.P. D.-A. Gobeil est rédacteur et M. Maurice Lavallée est secrétaire à la rédaction. Le personnel de l'imprimerie se compose des Frères A. Beauchemin, J. Lafontaine et J. Dussault et de Messieurs R. Morrier, L. Gaucher et P. Guenette.

* * *

La principale recommandation faite par le Comité parlementaire d'enquête sur la radio est l'établissement d'un réseau de postes intégralement français à Moncton, New Carlisle, Chicoutimi, Hull, Québec, Montréal, Windsor et St-Boniface.

Il y a 20 ans...

Edition du 12 juin 1946

L'A.C.F.A perd les services de deux de ses membres importants au cours de la même semaine. Ce sont: le R. P. J. Fortier, s.j., visiteur des écoles, qui se voit rappelé dans l'Est par ses supérieurs et M. Georges Arcouette, secrétaire provincial, qui remet sa démission.

* * *

Une lettre pastorale de l'archevêque d'Edmonton, Mgr J.H. MacDonald, soulève l'importance et la nécessité de soutenir nos écoles catholiques de l'archidiocèse.

* * *

Le Pape Pie XII lance un nouvel appel en faveur des prisonniers de guerre et exilés européens et tout particulièrement les Juifs.

Il y a 10 ans...

Edition du 13 juin 1956

Deux autres Canadiens français sont ordonnés prêtres, ce sont: M. l'abbé Edmond Croteau, ordonné à Fort Kent par Mgr Philippe Lussier de Saint-Paul et le R.P. Maurice Joly, ordonné à Lebret, Sask., par Mgr C. O'Neil, archevêque de Regina.

* * *

On annonce le décès de Mme Margaret Jordan, mère de Mgr Jordan, archevêque-coadjuteur d'Edmonton.

* * *

Sous les auspices du Conseil albertain de la Coopération, Me Lionel Tellier prononce une remarquable causerie sur les ondes de CHFA dans laquelle il donne des suggestions pratiques pour enrayer l'exode des campagnes vers les villes.

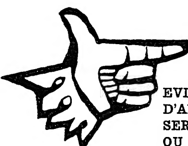
PIQUE-NIQUE ANNUEL BEAUMONT

Dimanche, le 26 juin 1966

Dîner et souper seront servis

Partie de balle, courses et jeux.

FORMULE D'ABONNEMENT



- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

MERCI A L'AVANCE !

Nom de l'abonné ....

VOUS ÉTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE JAUNE D'ENVOI.

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s)

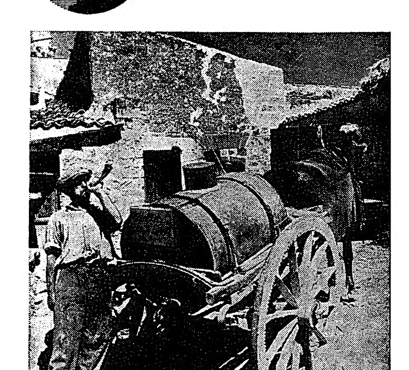
— Prix de l'abonnement —

Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.

A l'étranger - $4.50 par année



Dans notre monde...



Au Canada, l'eau potable n'est jamais plus loin que le plus proche robinet, mais il n'en est cependant pas ainsi dans toutes les parties du monde. Ce marchand d'eau de Partanna en Italie sonne sa trompette pour annoncer aux villageois qui veulent faire provision d'eau fraîche qu'il peut leur en vendre.

Habitat 67, entreprise révolutionnaire dans le domaine de l'habitation

MONTREAL (Expo 67) — Habitat 67, une des entreprises les plus audacieuses de l'Expo 67 est en train de prendre forme dans la Cité du Havre.

Un an avant l'ouverture de l'Exposition universelle et internationale de 1967, à Montréal, une première "grappe" du complexe de 158 logements est déjà en place. Ce premier segment comprend douze appartements faits de 24 unités préfabriquées, d'un poids respectif de 70 tonnes.

Selon les termes même de Moshe Safdie, son créateur et architecte, Habitat 67 est "une agglomération urbaine conçue pour une vie familiale dans une atmosphère de banlieue, avec ses résidences privées bien aérées et ayant leur caractère propre".

Evoquant l'encombrement des villes du monde entier, causé par l'explosion de la population, les embouteillages et partant, l'inévitable projection dans des banlieues, M. Safdie conclut à la nécessité d'utiliser efficacement chaque pouce de terrain disponible et recourir à de nouveaux modes de construction.

Comme élément d'exposition, Habitat 67, construit au coût de $10,500,000, devrait apporter une réponse éloquente, aux problèmes qu'entraîne la vie dans une secteur surpeuplé.

Habitat 67 sera ainsi fait que chaque demeure, à l'intérieur du complexe, possèdera un caractère d'intimité, d'identité propre, avec les horizons largement ouverts sur la ville de Montréal d'un côté et sur le secteur achalandé du port, de l'autre côté. D'autres facteurs contribueront à créer ce caractère d'indépendance respective: logements à l'épreuve du son, jardins sur les toits, vaste parc de stationnements directement sous le complexe, hors du secteur réservé aux piétons.

Habitat 67 est une entité: logements, rues, trottoirs sont d'une pièce. Cette technique même a permis de résoudre le problème des déplacements à la verticale et à l'horizontale. Trois puits d'une hauteur de 12 étages abriteront des ascenseurs qui s'arrêteront à tous les quatre étages. A chaque arrêt, les résidents pourront regagner leurs demeures par un réseau de rues et d'escaliers qui d'ailleurs desserviront tout le complexe.

Quant au mode d'érection d'Habitat 67, il implique, entre autres techniques, celle de la production à la chaîne, qui pourrait bien faire époque dans l'industrie de la construction et apporter des modifications radicales aux programmes de rénovation urbaine.

L'érection d'Habitat 67 se déroule sous le signe d'une véritable centralisation de la main d'oeuvre et d'un cheminement critique rigide auquel sont intimement liées chacune des étapes suivantes: préfabrication et polissage à la vapeur des unités de logement; travail de finition (raccordements électriques, peinture, pose des fenêtres et des portes, etc.) effectuée au sol; mise en place successive des unités, par une grue géante d'une capacité de 100 tonnes, qui les superposera selon les plans des architectes.

En tout, 375 unités en béton seront ainsi mises en place pour former les 158 logements avec terrasses et comprenant de une à quatre chambres à coucher. Habitat 67 montrera au visiteur 15 variétés de logements.

Trente-six logements entièrement meublés seront ouverts aux visiteurs, pendant l'Expo; les 122 autres pourront être loués aux exposants nationaux ou privés pour les six mois que durera l'Expo 67. Après ce temps, les locataires pourront rester dans leurs demeures en payant un loyer mensuel, jusqu'à ce qu'interviennent de nouvelles ententes avec les nouveaux propriétaires du complexe.

La liste des prix de location dans l'Habitat 67 vient de paraître. Elle ne comprend que les logements non meublés:

une chamber à coucher: $300 à $330 par mois;

deux chambres à coucher: $415 à $580 par mois;

trois chambres à coucher: $625 à $700 par mois;

quatre chambres à coucher: $645 à $680 par mois;

Au sujet de la location de logements d'Habitat 67 pendant l'Expo, un problème se pose: où et comment entreront les invités des locataires ou les fournisseurs (Habitat 67 étant situé sur l'emplacement de l'Expo)? Les dirigeants de l'Expo ont l'intention de répondre le plus tôt possible à cette question.

Selon les termes du contrat, la construction d'Habitat 67 devrait être terminée en avril 1967. Cette longue échéance est attribuable à une modification des plans, par suite de la réduction du projet.

Après la fermeture de l'Exposition, Habitat 67 sera mis en vente. Une expansion éventuelle permettrait d'aborder la deuxième étape de construction qui ferait d'Habitat 67 un complexe de 900 logements.

BINGO - VIA

Ce bingo est organisé en vue de venir en aide au Voyage Interprovincial Albertain. Pour gagner, le joueur doit remplir sa carte complètement. Afin d'éviter toute confusion au cas où plusieurs personnes gagneraient en même temps, le Comité garde un ordre strictement numérique des numéros, à mesure qu'ils sont tirés. Cet ordre numérique est indiqué par le chiffre en petit caractère. Les cartes se vendent au prix de $1.00 chacune. S'il n'y a pas de représentant dans votre localité, vous êtes prié de communiquer avec l'une des personnes suivantes:
M. Laurent Lemire, 5203 - 84e avenue — Mlle Yvette Baril, 10855 - 96e rue — Mlle Isabelle Leblanc, Beaumont, Alberta.

VOICI LA LISTE DES NUMEROS TIRES A DATE:

B — 2^{33} – 3^{29} – 4^{21} – 6^{3} – 8^{42} – 9^{37} – 10^{24} – 11^{31} – 12^{4} – 13^{15} – 14^{38} – 15^{36}

I — 16^{40} – 17^{17} – 20^{13} – 24^{39} – 26^{20} – 27^{1} – 29^{6}

N — 33^{25} – 35^{9} – 36^{35} – 37^{45} – 38^{12} – 39^{18} – 40^{23} – 42^{5} – 45^{27}

G — 52^{32} – 54^{11} – 55^{14} – 58^{22} – 59^{41} – 60^{43}

O — 61^{44} – 62^{8} – 63^{16} – 65^{26} – 66^{34} – 67^{19} – 68^{10} – 70^{28} – 72^{2} – 74^{7} – 75^{30}

Le bureau d'expansion économique au service de l'économie canadienne

MONTREAL (Expo 67)—Quelque 15,000 hommes d'affaires étrangers et canadiens ont été invités à se prévaloir des services du Centre du Commerce international, lorsqu'ils viendront au Canada, pendant l'Expo 67. Le Bureau a pour mission de promouvoir et de faciliter les échanges entre hommes d'affaires et industriels de tous les pays qui participeront à l'Expo.

Le Bureau veillera également à ménager les occasions de rencontres sur le plan professionnel ou social entre les hommes d'affaires venus de l'étranger et leurs collègues du Canada. Huit banques à charte ont déjà endossé le projet en y investissant environ $600,000. On a commencé à établir des contacts dans un grand nombre de pays, soit par l'intermédiaire des commissaires canadiens du commerce, soit en collaboration avec les succursales des banques à charte dans ces pays.

Le Centre du commerce international qui sera ouvert à tous les hommes d'affaires — tandis que le Club Expo sera réservé à ses membres — sera situé sur la Cité du Havre (jetée Mackay). Il comprend trois secteurs: 1) le Bureau d'expansion économique, qui logera les bureaux des spécialistes du ministère fédéral du Commerce et de quelques représentants des ministères provinciaux de l'Industrie et du Commerce. Ce secteur comprendra également une bibliothèque.

La Salle des Banques où les banques à charte aménageront leurs propres comptoirs et leurs salles de réunion en prévision de consultations avec des experts en expansion économique et des hommes d'affaires étrangers; 3) Le Club Expo, qui servira à favoriser les rencontres entre hommes d'affaires, sur le plan social. Le Club Expo comprendra une salle à manger et des bars-salons, des salles destinées à la tenue de conférences, séminaires, dîners etc., et qui, si on fait disparaître les cloisons, pourront former un auditorium à l'occasion de projections de films sur l'expansion économique.

L'appel du Bureau d'expansion économique a déjà reçu ses échos. En premier lieu, un homme d'affaires de la Zambie et un homme d'affaires de Nouvelle-Zélande ainsi que d'un groupe de banquiers de France ont répondu à l'invitation.

Des rencontres se font actuellement avec des industriels canadiens en vue de la formation d'un comité qui orientera les hommes d'affaires étrangers vers les industries qu'il veulent connaître.

Les huit banques à charte qui ont fait connaître leur intention d'installer des bureaux dans le Centre du Commerce international sont:

la Banque Canadienne Nationale, la Banque Provinciale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de Nouvelle-Ecosse, la Banque Royale du Canada et la Banque Mercantile du Canada.



PIQUE-NIQUE

Voici le temps des pique-niques;
C'est la saison magnifique.
Tout le monde enlève son attelage,
Et l'on se paye des petits voyages.

* * *

Le dimanche, plus de bisbille.
Les promeneurs, les gens de la ville,
Tous ont fermé leur boutique:
Ils s'en vont en pique-nique.

* * *

Pour fêter notre saint patron,
St-Jean-Baptiste et son mouton,
Les marguilliers de la Fabrique
Préparent aussi un grand pique-nique.

* * *

C'est une heureuse invention
Que nous ramène la belle saison.
C'est une coutume très antique,
Que celle d'avoir un pique-nique.

* * *

Hélas! Je plains les animaux
Qui restent enfermés dans le clos.
Ceux-là n'ont jamais de pique-niques;
Leur vie ne vaut pas une chique.

* * *

Pour réussir dans vos pique-niques,
Il vous faut un programme magnifique:
Des courses, des cris, des amusements,
Des parties de balle et du beau temps.

* * *

Ce jour-là tout le monde mange bien;
On sert "la grub" sur le terrain.
Hélas! Le lendemain du pique-nique,
Quelques-uns ont la colique.

* * *

C'est que certains font bombance,
Et manquent souvent de prudence;
Ils mélangent trop leur liqueur
Avec de la petite bière de goffeur.

* * *

Mais le pique-nique, c'est vite passé
Il faut se remettre à travailler.
On rattelle alors le "Canayen",
Jusqu'au pique-nique le l'an prochain!

LE GOFFEUR

CALENDRIER

COURTOISIE DE CONNELLY McKINLEY

OYEZ! OYEZ!

Dimanche 19 juin

A la bibliothèque municipale, Concert dominical de musique classique enregistrée sur ruban sonore et présentation d'un film documentaire. De 2h. à 4h. p.m.

Le 29 juin

Conférence donnée par un couple SERENA d'Ottawa, M. et Mme Arthur Johnson. A 8h.30 p.m., à la salle de réunion de l'église de l'Annonciation, 163e rue et 95e avenue.

3 millions d'Américains au Vietnam

WASHINGTON — Pour la première fois depuis 1955, les forces armées américaines ont dépassé 3,000,000 d'hommes en avril, d'après un rapport publié par le département de la Défense des Etats-Unis.

Les effectifs au 30 avril atteignaient en effet 3,005,019 hommes.